

Algérie-Mali Maïga relance le rapprochement

PAGE 2



Alors que le Sahel connaît de profondes recompositions géopolitiques, Bamako entend préserver son partenariat historique avec Alger. Le Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, appelle à dépasser les tensions récentes et à renouer le dialogue autour des enjeux sécuritaires et des intérêts communs.

Situation dans la région du Sahel L'urgence d'une approche africaine commune

PAGE 2



CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

La revue *El Djeïch*
le réaffirme :

L'ANP est le rempart de la souveraineté

PAGE 3



Nouvelles révélations de l'enquête sur l'accident de Boumerdès Les dessous du drame

PAGE 16



À l'approche de l'automne
**L'ALGÉRIE SE PRÉPARE
AUX PREMIÈRES
GRANDES PLUIES**

PAGE 5

Succession à Vladimir Petkovic
**Félix Sánchez
en pole position**

PAGE 13



EDUCATION NATIONALE

La rentrée scolaire reportée au 21 septembre

PAGE 5



Le nouveau calendrier prévoit une reprise échelonnée pour les personnels administratifs et les enseignants.

Il met la pression sur l'Espagne et l'UE
Les dessous du jeu trouble du Makhzen

PAGE 4

Algérie-Mali Maïga relance le rapprochement

Alors que le Sahel connaît de profondes recompositions géopolitiques, Bamako entend préserver son partenariat historique avec Alger. Le Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, appelle à dépasser les tensions récentes et à renouer le dialogue autour des enjeux sécuritaires et des intérêts communs.

Le Premier ministre malien, le général de division Abdoulaye Maïga, a adressé, jeudi dernier, un signal fort en direction de l'Algérie, appelant à un renforcement des relations entre Bamako et Alger après plus de deux années de fortes tensions diplomatiques. Un message à la fois politique et symbolique : malgré les divergences, le Mali n'entend pas rompre avec l'Algérie et souhaite préserver un lien historique que les crises récentes n'ont pas réussi à effacer.

À l'occasion de la clôture des rencontres de dialogue consacrées à l'évaluation des cinq années de transition au Mali, le chef du gouvernement malien a récité en arabe plusieurs vers de «Kassaman», l'hymne national algérien. Une référence loin d'être anodine dans un contexte marqué par une forte dégradation des relations entre Bamako et Alger.

Le Premier ministre malien a établi un parallèle entre les hymnes algérien et malien, présentés comme porteurs des mêmes valeurs de sacrifice, de patriotisme et de dévouement à la nation. Pour Abdoulaye Maïga, cette référence à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie illustre la profondeur des liens historiques qui unissent les deux peuples. Ces liens ne sont pas uniquement historiques. Ils sont également humains, culturels et institutionnels. Plusieurs responsables maliens ont été formés en Algérie, tandis que les deux pays partagent une longue frontière de plus de 1 300 km.

«IL N'Y AURA PAS DE RUPTURE DIPLOMATIQUE»

Autant d'éléments qui donnent à la relation algéro-malienne une dimension stratégique difficilement réductible aux seules



tensions politiques du moment. Dans son intervention, Abdoulaye Maïga a été explicite. Il n'existe, selon lui, «aucune rupture diplomatique» entre le Mali et l'Algérie. Une déclaration qui prend une importance particulière après plusieurs mois de crispations et d'échanges particulièrement durs entre les deux capitales.

Le chef du gouvernement malien reconnaît les divergences, mais refuse de les considérer comme une remise en cause des fondements de la relation bilatérale. Bamako et Alger continuent, selon lui, de partager des principes essentiels, notamment le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Il cite, à ce titre, une «convergence totale de vues» entre le président de la Transition malienne, le général d'armée Assimi Goïta, et le président algérien Abdelmadjid Tebboune sur plusieurs de ces principes.

Le ton se veut donc désormais moins celui de la confrontation que celui de l'apaisement. En appelant à dépasser les «comportements polémiques», Abdoulaye Maïga

invite à replacer les désaccords dans le cadre plus large d'une relation que Bamako considère comme stratégique.

RECONSTRUCTION DE LA CONFIANCE

Ce changement de discours intervient alors que plusieurs signaux témoignent d'une volonté de détente entre les deux pays. L'Algérie a réaffirmé sa préférence pour le dialogue et les solutions politiques dans la gestion des crises sahéniennes, tout en se disant disposée à accompagner le Mali dans la lutte contre le terrorisme.

La réouverture, en juillet, de l'espace aérien algérien au trafic malien, ainsi que le retour de l'ambassadeur algérien à Bamako, ont constitué des signes concrets de cette volonté d'apaisement. Le Mali a, à son tour, annoncé le retour de son ambassadeur à Alger et la réouverture de son espace aérien aux appareils en provenance ou à destination de l'Algérie.

Ces gestes ne suffisent évidemment pas à effacer les différends accumulés. Mais ils peuvent constituer les premiers jalons d'une reconstruction de la confiance.

Car derrière la question diplomatique se joue un enjeu beaucoup plus large : celui de la stabilité d'un Sahel en pleine recomposition. La sécurité, la lutte contre les groupes terroristes, le contrôle des espaces frontaliers et les nouvelles alliances régionales placent Bamako et Alger face à des défis qui dépassent largement leurs désaccords bilatéraux.

UN RAPPROCHEMENT AUX ENJEUX RÉGIONAUX

La relation entre le Mali et l'Algérie ne peut être dissociée des bouleversements géopolitiques qui traversent le Sahel. Depuis plusieurs années, la région connaît un profond repositionnement des alliances, marqué notamment par le recul de l'influence française et la montée de nouvelles dynamiques politiques et sécuritaires. Abdoulaye Maïga a d'ailleurs imputé une partie de la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel à l'intervention militaire française lancée en 2013, estimant que celle-ci avait contribué à complexifier davantage la situation régionale. Une lecture qui s'inscrit dans le discours de rupture porté par les autorités maliennes depuis leur arrivée au pouvoir. Mais au-delà des critiques adressées aux partenaires occidentaux, Bamako est convaincu d'une réalité géographique et stratégique incontournable : l'Algérie reste un voisin majeur, avec lequel le Mali partage une frontière considérable et des intérêts sécuritaires communs. Après plusieurs années de tensions et de confrontations diplomatiques, le discours d'Abdoulaye Maïga traduit une volonté claire de préserver le lien historique avec l'Algérie et de replacer les différends bilatéraux dans le cadre du dialogue. En somme, le discours d'Abdoulaye Maïga apparaît ainsi comme une main tendue.

Smail Rouha

SITUATION DANS LA RÉGION DU SAHEL

L'urgence d'une approche africaine commune

La sécurité et la stabilité de la région du Sahel sont étroitement liées à la sécurité de l'ensemble du continent africain, a affirmé l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine, Mohamed Khaled, lors d'une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, consacrée à l'évolution de la situation dans la région du Sahel. Cette réunion, inscrite à l'ordre du jour de la présidence tournante de l'Algérie du Conseil pour le mois d'août, a permis de faire le point sur l'évolution de la situation dans la région du Sahel. Les derniers développements politiques, sécuritaires et humanitaires ont été abordés, ainsi que les questions liées aux droits de l'homme et les défis économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays de la région.

Dans son discours d'ouverture, Mohamed Khaled, qui assure la présidence du Conseil, a souligné que la réunion se tenait dans un contexte marqué par des défis sécuritaires et humanitaires croissants au Sahel. Il a relevé que cette région est devenue l'une des plus touchées par le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que par de graves crises humanitaires, l'insécurité alimentaire et la montée des migrations irrégulières.

Relever ces défis exige, selon lui, un renforcement de la coordination et de la coopération régionales. Le président du Conseil s'est, par ailleurs, félicité du nou-



veau dynamisme et de la volonté sincère manifestés par les pays du Sahel de renforcer leurs relations avec les pays voisins et l'ensemble de la région, y voyant un signe d'une compréhension mutuelle de l'impératif de coopérer dans la lutte contre le terrorisme transfrontalier.

Il a ajouté que cette réunion permettra de formuler des recommandations pratiques visant à renforcer l'action africaine commune et à contribuer à la consolidation de la sécurité et du développement durable.

FÉDÉRER LES INITIATIVES

L'exposé présenté au Conseil a passé en revue les efforts déployés aux niveaux régional et international pour renforcer la sécurité et l'autorité de l'État. Il a égale-

ment relevé la persistance des difficultés économiques, malgré les signes de résilience enregistrés par certaines économies de la région.

La note d'information a, en outre, abordé les efforts déployés par l'Union africaine à travers un engagement politique de haut niveau, la diplomatie préventive et le soutien au dialogue, illustrés plus récemment par la visite du président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Yousouf, au Mali et au Burkina Faso en juillet dernier. La réunion a également permis au commissaire de l'Union africaine aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité, ainsi qu'au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et chef du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, de passer en revue les efforts internationaux, continentaux et régionaux déployés pour lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

ASSURER UNE RÉPONSE COLLECTIVE

Le Conseil de paix et de sécurité a souligné la nécessité de poursuivre un dialogue constructif avec les autorités des pays du Sahel afin de soutenir des

approches nationales inclusives et crédibles. Il a insisté sur l'importance de renforcer la coopération entre l'Union africaine, ses États membres, ainsi que les groupes et mécanismes régionaux compétents, afin d'assurer une réponse collective à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, notamment par l'intensification des échanges d'informations, le renforcement de la sécurité des frontières et le développement d'opérations conjointes.

ANTICIPER LES CONFLITS

À l'issue de ses délibérations, le Conseil a appelé à renforcer les capacités d'alerte précoce et de prévention des conflits, à lutter contre l'extrémisme violent et à tarir les sources de financement du terrorisme. Il a également préconisé d'intensifier l'aide humanitaire destinée aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux pays d'accueil, tout en veillant à son achèvement sûr et régulier.

Le Conseil a, par ailleurs, lancé un appel aux institutions financières africaines et internationales, ainsi qu'aux partenaires au développement, afin qu'ils continuent à soutenir les programmes de relance économique, à renforcer la résilience et à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, notamment la pauvreté, le chômage, l'insécurité alimentaire et les effets croissants du changement climatique.

S. Smati

La revue El Djeïch le réaffirme : L'ANP est le rempart de la souveraineté

La sécurité et la stabilité constituent le socle sur lequel l'Algérie poursuit ses réalisations économiques et sociales.

C'est le principal message développé par la revue El Djeïch dans son numéro du mois d'août, qui met en avant le rôle central de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la défense de la souveraineté, la sécurisation du territoire et la préservation de l'unité nationale. Dans un éditorial intitulé «La stabilité de la patrie : devoir sacré», la revue estime que les acquis enregistrés par l'Algérie dans différents domaines sont le fruit d'un climat de sécurité et de stabilité, mais aussi d'une vision stratégique et d'une fidélité aux sacrifices consentis par les générations précédentes. Pour El Djeïch, la sécurité et la souveraineté nationales constituent le préalable indispensable à toute politique de développement. La stabilité est ainsi présentée comme un véritable capital national permettant au pays de poursuivre ses investissements, de développer ses infrastructures et de consolider les fondements de son développement économique et social.

L'HÉRITAGE DE L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

La revue consacre une large place à la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, célébrée le 4 août, dont la cinquième édition a été marquée cette année par un hommage aux sacrifices des hommes de l'institution militaire. Instituée par le président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, cette journée est, selon El Djeïch, l'occasion de rappeler le parcours historique de l'ANP et son héritage de l'Armée de libération nationale. «Cette commémoration est l'occasion de rendre un hommage solennel aux sacrifices de nos valeureux hommes et de retracer le parcours exemplaire de notre vénérable armée», écrit la revue. L'ANP demeure ainsi fidèle, selon la publication, au message des chouhada et à sa mission fon-



damentale : défendre la patrie, préserver sa souveraineté et protéger son unité territoriale et populaire. Cette mission prend une dimension particulière dans un environnement régional et international marqué par de profondes mutations et par l'apparition de nouvelles menaces.

LA STABILITÉ, CONDITION DU DÉVELOPPEMENT

Dans ce contexte, El Djeïch établit un lien étroit entre la sécurité du pays et la dynamique de développement engagée par l'Algérie. «L'Algérie poursuit, dans un climat de sécurité et de stabilité, des réalisations qualitatives et historiques dans divers domaines», souligne la revue, citant notamment le renforcement de l'investissement, le développement des infrastructures de base et la consolidation des fondements du développement économique et social. Cette dynamique montre, selon elle, que l'Algérie ne se

contente pas de préserver ses acquis, mais cherche à construire son avenir avec «une volonté inflexible et une détermination inébranlable». La stabilité apparaît dès lors comme une condition essentielle pour permettre à l'État de conduire ses grands projets et de poursuivre ses choix économiques et stratégiques dans la durée.

UNE SOUVERAINETÉ ASSUMÉE

La revue revient également sur le récent entretien accordé par le président Abdelmadjid Tebboune aux représentants des médias, mettant en exergue ses déclarations sur la souveraineté et l'indépendance de la décision nationale. Le chef de l'État avait notamment affirmé que «l'Algérie ne se soumet ni aux pressions, ni aux menaces, ni n'est achetée ni vendue», tout en se déclarant «très optimiste» quant à l'avenir du pays. Il avait également souligné que «la stabilité de la patrie prime

sur toute autre considération». Pour El Djeïch, cette vision repose sur la conscience citoyenne, la cohésion nationale et la solidité des institutions, avec une relation étroite entre le peuple, l'État et son armée.

UNE ANP MODERNE FACE AUX NOUVELLES MENACES

Au cœur de cette équation nationale, l'ANP poursuit l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, notamment la sécurisation des vastes frontières du pays, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Mais la revue insiste également sur la transformation et la modernisation de l'institution militaire. Face à l'évolution des menaces et aux mutations technologiques, l'ANP renforce continuellement ses capacités humaines, matérielles, opérationnelles et technologiques. L'éditorialiste rapporte, à ce propos, les propos du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, qui affirme que l'armée poursuit son «développement constant, en améliorant ses capacités matérielles et humaines et en renforçant ses aptitudes défensives et technologiques». Cette modernisation vise à permettre à l'ANP de rester pleinement opérationnelle et de répondre efficacement aux missions constitutionnelles qui lui sont confiées, ainsi qu'à la confiance du peuple algérien. La revue souligne que les résultats obtenus sur le terrain sont directement liés à l'engagement des militaires, particulièrement ceux déployés aux frontières. Leur disponibilité permanente, leur sens du sacrifice et leur attachement à l'Algérie sont présentés comme les principaux ressorts de ces succès.

UNE ARMÉE MOBILISÉE AUX CÔTÉS DE LA POPULATION

El Djeïch rappelle également que l'action de l'ANP ne se limite pas à

la défense militaire du territoire. Sa mobilisation lors des catastrophes naturelles illustre également son rôle au service de la collectivité nationale. Les incendies ayant récemment touché plusieurs régions du pays ont ainsi donné lieu à une mobilisation conjointe de l'ANP, de la Protection civile, des services des forêts, des institutions de l'État et des citoyens. Pour la revue, cette solidarité témoigne de la cohésion de la société algérienne face aux épreuves et rappelle que la protection de la patrie constitue une responsabilité collective. «La défense de la patrie est une culture profondément ancrée, une conscience collective et un profond sentiment du devoir envers une terre qui est notre unique patrie», écrit El Djeïch.

LA STABILITÉ DU PAYS, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

À travers cet éditorial, la revue présente ainsi l'ANP comme une institution à la fois héritière de l'ALN, force de défense et acteur essentiel de la stabilité nationale. Dans un contexte marqué par les menaces transfrontalières, le terrorisme, le crime organisé et les mutations technologiques, la modernisation de l'armée apparaît comme une nécessité pour préserver la souveraineté et l'intégrité du territoire. Cette mission sécuritaire contribue également à créer l'environnement indispensable à la poursuite des projets économiques et sociaux de l'Algérie. En conclusion, El Djeïch rend hommage aux éléments de l'ANP qui poursuivent «avec fidélité le chemin de la loyauté envers le serment des chouhada» et du devoir national. La revue appelle, enfin, à préserver une Algérie «souveraine dans ses décisions, forte par ses dirigeants, unie par ses enfants, fière de son Armée nationale populaire», réaffirmant que la stabilité de la patrie demeure un devoir collectif et une condition essentielle de la construction de son avenir.

S. M.

LE KHALIFE GÉNÉRAL DE LA TIDJANIA REÇU PAR LE PRÉSIDENT BOLA AHMED TINUBU Un pont spirituel entre Alger et Abuja



Le khalife général de la Tariqa Tidjania, Cheikh Sidi Ali Belarabi, a été reçu, vendredi, à Abuja, par le président de la République fédérale du Nigeria, Bola Ahmed Tinubu, dans le cadre de sa visite officielle dans le pays. Arrivé au Nigeria jeudi 6 août à la tête d'une importante délégation du Khalifat général d'Aïn Madhi, en Algérie, Cheikh Sidi Ali Belarabi Tidjani effectue cette visite à l'invitation de responsables de la Tijaniyya au Nigeria. Lors de son entretien avec le président Tinubu, le Khalife général a mis en avant les liens historiques, culturels et spirituels qui unissent l'Algérie

et le Nigeria. Il a notamment exprimé le souhait de voir ces relations se développer davantage, en s'appuyant sur les liens religieux et humains qui existent de longue date entre les deux peuples. Au cours de cette rencontre, Cheikh Sidi Ali Belarabi Tidjani a également formulé des prières en faveur de la paix, de l'unité, de la stabilité et de la prospérité du Nigeria. Il a prié pour la santé et le bien-être du président Tinubu ainsi que pour la réussite de ses efforts au service du peuple nigérien.

UNE VISITE À DIMENSION RELIGIEUSE, CULTURELLE ET DIPLOMATIQUE

La visite du Khalife général, prévue sur plusieurs jours, comprend un programme d'activités à Abuja, Kano, Bauchi et dans plusieurs autres localités du Nigeria. La délé-

gation doit notamment se rendre dans plusieurs zawiyas tijanes et rencontrer des dignitaires religieux, des érudits musulmans, des responsables communautaires ainsi que des fidèles de la confrérie. Ces rencontres porteront notamment sur l'enseignement des sciences islamiques, la jurisprudence et la transmission des principes de la Tijaniyya. Cheikh Sidi Ali Belarabi Tidjani doit également prendre part aux cérémonies commémorant l'anniversaire de la naissance de Cheikh Sidi Ahmed Tidjani (1737-1815), fondateur de la confrérie, qui se dérouleront à Kano. Au-delà de sa dimension religieuse, cette visite constitue également une occasion de renforcer les échanges entre les communautés tijanes des deux pays et de consolider les liens historiques entre l'Algérie et le Nigeria.

ÂÏN MADHI, CŒUR HISTORIQUE DE LA TIJANIYYA

Fondée par Cheikh Sidi Ahmed Tidjani à la fin du XVIII^e siècle, la Tijaniyya est aujourd'

d'hui l'une des principales confréries soufies présentes en Afrique de l'Ouest. Elle dispose notamment d'une forte implantation au Nigeria, au Niger, au Sénégal et au Mali, ainsi que dans plusieurs pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Aïn Madhi, dans la wilaya de Laghouat, constitue le centre historique et spirituel de la confrérie. La ville abrite la Zawiya Mère ainsi que le siège du Khalifat général de la Tijaniyya et demeure, à ce titre, un haut lieu spirituel pour ses fidèles à travers le monde. En sa qualité de Khalife général, Cheikh Sidi Ali Belarabi Tidjani œuvre à la préservation de l'unité de la confrérie et au renforcement des liens entre ses différentes communautés et ses fidèles à travers le monde. La rencontre avec le président Bola Ahmed Tinubu intervient ainsi dans un contexte où les dimensions religieuse, culturelle et humaine constituent des vecteurs importants du rapprochement entre l'Algérie et le Nigeria.

R. N.

ÉCHANGES COMMERCIAUX

La France perd du terrain en Algérie

En 2025, les échanges commerciaux bilatéraux ont reculé de 14,8%, à 9,4 milliards d'euros. Une baisse qui confirme l'érosion de la présence française face à des concurrents comme l'Italie, l'Espagne, la Turquie et la Chine.

La France continue de perdre du terrain en Algérie. D'année en année, le recul se confirme à plusieurs niveaux. Les échanges commerciaux entre les deux pays marquent le pas, sous l'effet notamment de la conjoncture énergétique mondiale, mais aussi d'un essoufflement des exportations françaises face à une concurrence internationale de plus en plus forte.

Longtemps parmi les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, la France est désormais devancée par d'autres pays, qui ont renforcé leur présence sur le marché algérien et misé sur son potentiel économique.

Le trafic maritime et le transport de conteneurs, notamment au départ du port de Marseille, ont également fortement ralenti. Les exportations françaises de blé et de bétail vers l'Algérie ont notamment enregistré un net recul. Cette évolution s'inscrit dans la volonté des autorités algériennes de renforcer la production nationale et de réduire progressivement la dépendance aux importations.

Selon les données de la Direction générale du Trésor française, les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie ont enregistré un recul marqué en 2025, à 9,4 milliards d'euros, soit une baisse de 14,8% par rapport à 2024.

Cette contraction s'explique notamment par le recul des exportations algériennes d'hydrocarbures vers la France, qui se sont établies à environ 3,5 milliards d'euros sur une période récente de douze mois. Dans le même temps, les exportations françaises vers l'Algérie ont également diminué dans plusieurs secteurs, notamment celui des céréales.

Cette baisse intervient après plusieurs



années de croissance. En 2024, les échanges avaient atteint 11,1 milliards d'euros, malgré un recul de 4,3%, confirmant déjà le ralentissement de la dynamique commerciale bilatérale. Une évolution qui contraste avec la progression des échanges de l'Algérie avec d'autres partenaires, notamment l'Italie, l'Espagne et la Chine.

Selon la plateforme UN Comtrade, les échanges globaux entre les deux pays avaient atteint 12,13 milliards de dollars en 2024, dont 6,92 milliards de dollars d'ex-

portations algériennes vers la France et 5,21 milliards de dollars d'importations. L'Algérie affichait ainsi un excédent commercial de 1,71 milliard de dollars.

CHUTE DES IMPORTATIONS D'HYDROCARBURES

Les importations françaises en provenance d'Algérie ont reculé de 17,1% en 2025 pour s'établir à 5,2 milliards d'euros, contre 6,3 milliards en 2024. Cette baisse est principalement liée au recul des importations d'hydrocarbures, passées de 4,9 à

3,8 milliards d'euros, soit une diminution de 21,8%. Ces importations d'hydrocarbures se répartissent entre le pétrole, qui représente 57%, et le gaz naturel, à hauteur de 43%. Malgré ce recul, l'Algérie demeure le quatrième fournisseur d'hydrocarbures de la France. Les produits énergétiques représentent ainsi 89,7% des importations françaises en provenance d'Algérie.

À l'inverse, les importations françaises de produits non énergétiques ont progressé de 8,3% pour atteindre 532 millions d'euros. Cette hausse est notamment portée par les produits chimiques, en progression de 13,6%, principalement les engrais azotés et les gaz industriels.

LES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN RECUL

Les exportations françaises vers l'Algérie ont diminué de 11,8% en 2025, à 4,2 milliards d'euros, contre 4,8 milliards en 2024. Ce recul traduit l'essoufflement de la dynamique commerciale française, notamment dans le secteur agricole.

Le nombre d'entreprises françaises exportatrices aurait également diminué, les PME étant davantage touchées que les grands groupes. La France continue ainsi de perdre des parts de marché au profit de l'Italie, de l'Espagne, de la Turquie et de la Chine, dans un contexte de tensions politiques qui pèse également sur les relations économiques bilatérales.

L'Algérie demeure néanmoins la deuxième destination des exportations françaises en Afrique. Le transport, les industries mécaniques et électriques ainsi que les produits alimentaires figurent parmi les principaux secteurs exportateurs français, malgré un dynamisme désormais en recul.

H. Adryen

IL MET LA PRESSION SUR L'ESPAGNE ET L'UE

Les dessous du jeu trouble du Makhzen

Le Makhzen cherche à imposer un nouvel équilibre dans ses relations économiques avec l'Espagne, qu'il juge aujourd'hui trop favorables à cette dernière. Rabat entend également faire de l'Union européenne un acteur de cette nouvelle équation, même si une telle stratégie semble difficile à concrétiser à court terme. Pour certains analystes, cette volonté de rééquilibrage permettrait de mieux comprendre le récent bras de fer autour de Ceuta et Melilla.

L'enjeu est notamment énergétique. L'Espagne joue un rôle central dans l'approvisionnement du Maroc en gaz naturel, notamment à travers les cargaisons de gaz naturel liquéfié (GNL) acheminées par des méthaniers affrétés par des entreprises espagnoles. Cette situation découle notamment de l'arrêt du transit du gaz algérien à travers le territoire marocain, après la rupture des relations entre Alger et Rabat.

Dans ce contexte, certains analystes voient dans le recours du Maroc à la mobilisation de grandes masses de population, notamment autour de Ceuta, un instrument de pression politique sur l'Espagne. Une stratégie qui viserait à rappeler à Madrid que les questions migratoires et frontalières constituent pour Rabat de puissants leviers de négociation.

UN DÉSÉQUILIBRE COMMERCIAL PERSISTANT

La monarchie alaouite chercherait ainsi à obtenir un nouvel équilibre dans ses relations économiques avec l'Espagne, dont il reste le premier partenaire commercial au Maghreb. Au premier semestre, les exportations espagnoles vers le Maroc ont atteint 5,2556 milliards d'euros (+0,2%), contre 4,8517 milliards d'euros d'importations en provenance du royaume (+2,4%). La balance commerciale affiche ainsi un défi-

cit de 404 millions d'euros pour le Maroc, en recul de 20% sur un an, selon l'ICEX. Le royaume demeure, par ailleurs, un marché bien plus important pour les produits espagnols que l'Algérie, tandis que cette dernière reste un fournisseur énergétique majeur de Madrid, notamment en gaz naturel.

L'ALGÉRIE REPREND DU POIDS FACE AUX ÉTATS-UNIS

La crise énergétique liée à la fermeture du détroit d'Ormuz a renforcé le rapprochement entre l'Algérie et l'Espagne, après plusieurs années de tensions liées notamment au Sahara occidental.

L'Algérie est redevenue le premier fournisseur de gaz naturel et de GNL de l'Espagne, devant les États-Unis. Depuis le début de l'année, ses exportations ont atteint 53 770 GWh, contre 51 852 GWh pour le GNL américain. En

mai, l'écart s'est accentué : 13 367 GWh pour l'Algérie contre 4 763 GWh pour les États-Unis.

Cette progression s'accompagne d'un essor des échanges commerciaux. De janvier à mai, les exportations espagnoles vers l'Algérie ont augmenté de 5,4 %, à 228,7 millions d'euros, tandis que les importations algériennes ont bondi de 72,3%, à 672,3 millions d'euros, principalement grâce aux hydrocarbures, aux engrais et aux produits chimiques. En mai, le solde commercial était excédentaire de 173,1 millions d'euros en faveur de l'Algérie.

CEUTA, NOUVEAU LEVIER DE PRESSION

C'est dans ce contexte économique et géopolitique tendu que s'inscrit le nouveau bras de fer autour de Ceuta. Les relations entre Madrid et Rabat, déjà complexes, sont également influencées par les tensions entre Pedro

Sánchez et l'administration Trump, ainsi que par le poids croissant des États-Unis au Maroc.

La rencontre, le 20 juillet, entre Sánchez et Abdelmadjid Tebboune pourrait avoir contribué au durcissement de la position marocaine. Rabat aurait ainsi laissé s'amplifier une crise migratoire exceptionnelle vers Ceuta, révélant sa capacité à peser sur la gestion des frontières européennes.

Au-delà de la migration, le Maroc dispose de plusieurs leviers — énergie, commerce, sécurité et coopération migratoire — pour renforcer son pouvoir de négociation face à Madrid et Bruxelles. Cette stratégie alimente les interrogations sur le « jeu trouble » du Makhzen, qui chercherait à utiliser simultanément ces différents leviers pour accroître son influence régionale et européenne.

S. R.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EDUCATION NATIONALE

La rentrée scolaire reportée au 21 septembre

Le nouveau calendrier prévoit une reprise échelonnée pour les personnels administratifs et les enseignants.

Le calendrier de la rentrée scolaire 2026-2027 vient d'être révisé. Les élèves reprendront finalement le chemin de l'école le lundi 21 septembre 2026, tandis que les personnels administratifs et les enseignants feront leur rentrée respectivement les 6 et 13 septembre.

«Conformément aux instructions du président de la République, le Premier ministre annonce la modification du calendrier de la rentrée scolaire pour l'année scolaire 2026-2027», ont annoncé, hier, les services du Premier ministre.

Selon le nouveau calendrier, les personnels administratifs reprendront leurs fonctions le dimanche 6 septembre, suivis par les enseignants le dimanche 13 septembre. La rentrée des élèves interviendra, quant à elle, le lundi 21 septembre 2026.

Cette décision intervient après plusieurs appels à revoir la date initialement fixée au 6 septembre, notamment de la part de députés représentant plusieurs wilayas du Sud. Ces derniers avaient invoqué les fortes températures enregistrées en septembre et leurs conséquences sur les conditions de



scolarisation des élèves et de travail des personnels éducatifs.

La question climatique s'est notamment posée avec acuité dans les régions du Sud, où les températures peuvent rester particulièrement élevées au début du mois de septembre. Les parlementaires ont estimé qu'un report de la rentrée permettrait d'offrir de meilleures conditions de reprise et de préserver la santé et la sécurité des

élèves ainsi que des personnels des établissements scolaires.

Les députés Ibrahim Bahir, représentant la circonscription d'El Oued, et Mohamed Amine Kandouz, représentant celle d'Ouargla, avaient ainsi saisi le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, pour demander une révision du calendrier de rentrée.

Dans leur démarche, les deux élus ont

également mis en avant les conséquences potentielles des fortes chaleurs sur la consommation d'électricité dans les établissements scolaires. Une hausse de la demande énergétique pourrait, selon eux, accroître les risques de coupures de courant et perturber le fonctionnement normal des établissements.

De son côté, le député Mourad Khaoua, représentant la circonscription d'El Meghaier, avait également appelé à un report de la rentrée, estimant que l'évolution des conditions météorologiques devait être prise en compte dans la programmation de la reprise scolaire.

Le nouveau calendrier vient ainsi répondre aux principales préoccupations exprimées ces dernières semaines et permet aux établissements scolaires et aux personnels de disposer d'un délai supplémentaire pour préparer la rentrée.

R.N

LES DATES À RETENIR

- 6 septembre 2026 : reprise des personnels administratifs ;
- 13 septembre 2026 : reprise des enseignants ;
- 21 septembre 2026 : rentrée scolaire des élèves.

À L'APPROCHE DE L'AUTOMNE

L'Algérie se prépare aux premières grandes pluies

Les premières pluies de l'automne constituent une période particulièrement sensible en Algérie. Pour éviter que les intempéries ne se transforment en inondations, les autorités locales ont lancé des opérations de nettoyage des réseaux d'évacuation, des avaloirs et des cours d'eau, tout en renforçant les moyens d'intervention dans les zones à risque.

À l'approche de la fin de l'été, les autorités passent en mode prévention. Dans plusieurs wilayas du pays, les préparatifs ont commencé en prévision des perturbations météorologiques susceptibles d'accompagner la transition vers l'automne.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, hier, la mise en œuvre d'une série de mesures anticipatives et préventives, conformément aux instructions du ministre Saïd Sayoud. L'objectif affiché est clair : renforcer la préparation sur le terrain et intervenir avant que les fortes pluies ne provoquent des situations difficiles.

Cette vigilance n'est pas sans rappeler les épisodes enregistrés ces dernières années dans plusieurs régions du pays. À chaque début de saison des pluies, les pre-

mières précipitations importantes peuvent rapidement saturer les réseaux d'évacuation, inonder certaines routes et faire monter le niveau des oueds.

C'est précisément pour anticiper ce type de scénario que des réunions de coordination ont été organisées au niveau local. Elles réunissent les différents services et organismes concernés afin d'évaluer les risques et de préparer les plans d'intervention.

LES AVALOIRS ET RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT CIBLÉS

Pour limiter ces risques, les services concernés ont entamé des opérations de nettoyage et d'entretien des avaloirs et des bouches d'évacuation des eaux pluviales. Les réseaux d'assainissement font également l'objet d'interventions afin de supprimer les éventuels obstacles susceptibles d'empêcher l'écoulement normal des eaux.

Les opérations concernent également les oueds et les différents cours d'eau. Il s'agit notamment de retirer les obstacles et de traiter les insuffisances constatées sur le terrain afin d'éviter la formation de points d'accumulation d'eau.

Une attention particulière est accordée aux secteurs considérés comme des «points noirs», c'est-à-dire les endroits déjà identifiés comme particulièrement vulnérables en cas de fortes précipitations.

LES OUEDS SOUS SURVEILLANCE

Le comportement des oueds constitue l'un des principaux points de vigilance. Après plusieurs mois de sécheresse ou de faible débit, certains cours d'eau peuvent retrouver rapidement leur lit naturel à la faveur de pluies intenses.

Ce phénomène peut entraîner des crues soudaines et exposer les populations installées à proximité, mais aussi les automobilistes empruntant les routes traversant ou longeant ces zones.

DES MOYENS MOBILISÉS AVANT L'ALERTE

Au-delà des opérations de nettoyage, les autorités annoncent la mobilisation et la réquisition des moyens humains et matériels nécessaires. Le dispositif prévoit également un renforcement de la coordination entre les différents secteurs afin d'accélérer les interventions en cas d'urgence.

Les zones présentant une forte exposition au risque d'inondation font l'objet d'une attention particulière. L'enjeu est de pouvoir intervenir rapidement en cas de montée des eaux ou de perturbation de la circulation.

Cette stratégie traduit la volonté des pouvoirs publics de privilégier désormais l'anticipation plutôt que l'intervention après la survenue des dégâts.

PRÉVENIR PLUTÔT QUE RÉPARER

Les opérations engagées dans les wilayas s'inscrivent ainsi dans une logique de prévention des risques liés aux intempéries. Nettoyer les réseaux, dégager les cours d'eau, identifier les points vulnérables et préparer les moyens d'intervention doit permettre de réduire l'impact des éventuels épisodes pluvieux.

À l'approche de l'automne, la vigilance reste donc de mise. Car en Algérie, les premières fortes pluies peuvent parfois suffire à transformer en quelques heures un simple épisode pluvieux en situation de crise, notamment lorsque les réseaux d'évacuation sont insuffisants ou obstrués.

I.Khermane.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Chili propose des offres de formation

La Direction de la coopération et des échanges universitaires du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe de la réception de deux offres de coopération et de formation émanant de l'Agence chilienne de coopération internationale. La première offre, destinée aux enseignants-chercheurs et aux personnels administratifs, porte sur une formation à distance intitulée «Data Science for Public Policy». Cette



formation se déroulera jusqu'au 30 octobre 2026. La seconde offre concerne la bourse

Nelson Mandela, destinée aux candidats au troisième cycle universitaire, au titre de l'année académique 2027-2028. Le programme est prévu du 3 mars 2027 au 28 février 2028. À cet effet, la Direction de la coopération et des échanges universitaires a invité les présidents des conférences régionales des universités du Centre, de l'Est et de l'Ouest à prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer une large diffusion de ces deux offres auprès de l'ensemble des établissements universitaires et de recherche relevant de leur ressort. Les candidats intéressés sont invités à prendre connaissance des conditions de candidature et à télécharger l'ensemble des pièces requises afin de constituer un dossier complet,

conformément aux modalités prévues dans le cadre de chaque programme. Les dossiers de candidature, sous format électronique, doivent être transmis au point de contact chargé des programmes concernés, à l'adresse suivante : csandoval@minrel.gob.cl. Les dossiers relatifs à la première offre doivent être transmis avant 17 septembre 2026 pour la première offre, relative à la formation «Data Science for Public Policy», tandis que concernant la bourse Nelson Mandela au titre de l'année académique 2027-2028 doivent être transmis avant le 16 octobre 2026. Les établissements concernés sont invités à veiller au respect des délais de candidature et de transmission des dossiers.

EAU, ASSAINISSEMENT ET TRANSFERTS

Bouzegza fixe les priorités

Le ministre a insisté sur l'accélération des projets destinés à renforcer la sécurité hydrique, améliorer les réseaux d'eau potable et rattraper le retard dans l'assainissement. Il a également annoncé des mesures strictes contre les entreprises défaillantes.

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a inspecté, ce week-end, la situation du secteur de l'hydraulique dans les wilayas de Biskra et d'El Kantara, ainsi que les principaux projets de développement inscrits dans ces deux territoires.

La rencontre a notamment porté sur les ressources en eau, les grands transferts, les réseaux d'assainissement et les perspectives de renforcement de la sécurité hydrique. À cette occasion, le ministre a pris connaissance de l'état d'avancement du projet de raccordement de Biskra et d'El Kantara au système de Beni Haroun.

Ce projet prévoit le transfert d'un volume de 75 000 mètres cubes d'eau par jour vers les communes d'El Kantara, d'Aïn Zaatout, d'El Outaya et de Chetma, au bénéfice de plus de 400 000 habitants.

À l'issue de la présentation, Lounès Bouzegza a annoncé l'acceptation du programme d'urgence pour 2026, portant notamment sur l'acquisition de matériels et d'équipements. Il a souligné que le secteur de l'hydraulique demeure une priorité dans les programmes de l'État, conformément aux orientations du président de la République.

RÉDUIRE LES PERTES ET AMÉLIORER LES RÉSEAUX

Concernant la wilaya de Biskra, le ministre a estimé que la situation de l'alimentation en eau potable était

«acceptable» au regard de la disponibilité des ressources. Le niveau de service reste, toutefois, affecté par plusieurs facteurs, notamment les fuites sur les réseaux, les branchements illicites et certaines insuffisances dans la gestion.

La priorité consiste ainsi, selon le



ministre, à poursuivre la mobilisation des ressources hydriques, tout en accélérant la réhabilitation des réseaux et l'amélioration de leur rendement.

Dans ce cadre, la future entrée en activité de la Police des eaux devrait contribuer au renforcement du contrôle sur le terrain, notamment dans la lutte contre les branchements illicites et les dépassements susceptibles de compromettre la pérennité du service public de l'eau.

À plus long terme, la sécurisation de l'alimentation en eau de Biskra reposera sur plusieurs projets stratégiques, notamment les grands transferts d'eau vers le Sud et les Hauts-Plateaux, ainsi que le projet de transfert des eaux du barrage de Koudiat

Medouar vers Biskra.

LES STATIONS D'ÉPURATION AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le volet de l'assainissement a également occupé une place importante dans les discussions. Le ministre a appelé à rattraper le retard enregistré dans la réalisation de plusieurs stations d'épuration des eaux usées. Pour Lounès Bouzegza, ces infrastructures ne doivent pas seulement permettre de traiter les eaux usées, mais également de favoriser leur réutilisation, notamment dans l'irrigation agricole, les programmes de reboisement et la lutte contre la désertification.

Une utilisation dans certains secteurs

industriels est également envisagée, dans le respect des normes en vigueur, avec la possibilité de recourir, lorsque cela est nécessaire, à un traitement tertiaire.

Le développement des réseaux d'assainissement et des réseaux de distribution d'eau potable devra ainsi figurer parmi les principales priorités du secteur dans les deux wilayas.

CONCILIER IRRIGATION ET PRÉSERVATION DES NAPPES

Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'accompagner le développement des superficies irriguées par une politique de protection des ressources souterraines.

L'objectif est de soutenir l'activité agricole tout en garantissant la durabilité des nappes phréatiques, dans le cadre d'une gestion plus rationnelle et d'une meilleure valorisation de la ressource en eau.

DES SANCTIONS CONTRE LES ENTREPRISES DÉFAILLANTES

En clôture de la séance, le ministre Bouzegza a annoncé des mesures strictes à l'encontre des entreprises dont la défaillance ou le manque d'engagement serait établi dans la réalisation des projets programmés. Le ministre a appelé à passer désormais de la simple programmation des projets à leur réalisation effective et à leur mise en service dans les délais impartis.

Il a également estimé que la situation actuelle en matière de disponibilité de l'eau était satisfaisante, tout en soulignant la nécessité de maintenir une démarche préventive et de se préparer aux différents scénarios possibles, notamment en accélérant la réalisation des infrastructures hydrauliques.

I.Khermane

FACE AUX NOUVEAUX CRIMES DOPÉS À L'IA

L'Algérie renforce la coopération régionale

L'Office central de répression de la corruption (OCRC) a pris part, au sein de la délégation algérienne, aux travaux d'un atelier régional consacré à «l'utilisation malveillante de l'intelligence artificielle (IA) dans les crimes financiers», organisé les 5 et 6 août à l'Académie nationale de lutte contre la corruption, en République arabe d'Égypte, a indiqué, hier, un communiqué de l'Office.

Organisé par l'Office des Nations unies contre la drogue et

le crime (ONUDC), en coordination avec l'Autorité de contrôle administratif égyptienne et l'Autorité palestinienne de lutte contre la corruption, l'atelier s'inscrit dans le cadre de la présidence palestinienne de la cinquième session de la Conférence des États membres de la Convention arabe de lutte contre la corruption.

La rencontre a réuni 62 participants représentant 22 pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA),

notamment des responsables des forces de l'ordre et des organismes de lutte contre la corruption, ainsi que des experts d'organisations régionales et internationales et des représentants du secteur privé spécialisés dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Au cours de huit séances de travail, les participants ont examiné les nouveaux modes opératoires criminels reposant sur l'utilisation d'applications d'IA dans les crimes de corruption et de

fraude, ainsi que dans les opérations de blanchiment d'argent.

L'atelier a également permis aux participants d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques leur permettant d'identifier, d'évaluer et de contrer ces nouvelles menaces criminelles.

Les travaux se sont achevés par l'adoption de plusieurs recommandations visant notamment à renforcer les mécanismes de coopération internationale, ainsi que l'échange d'expertises et

de bonnes pratiques dans le domaine de la lutte contre la criminalité, à la lumière de l'évolution rapide et de la propagation de ses nouvelles formes.

Les recommandations ont également insisté sur la nécessité de renforcer la coopération opérationnelle entre les autorités compétentes afin de mieux faire face aux risques, tendances et nouveaux modes opératoires criminels liés à l'utilisation malveillante de l'IA, tout en associant davantage le secteur privé à ces efforts.

AVEC SIX NOUVELLES DESTINATIONS DEPUIS MONTRÉAL

Air Transat étend ses liaisons à l'Algérie

Les voyageurs entre le Canada et l'Algérie bénéficient d'une offre élargie cet été. Air Transat a annoncé l'ajout de six villes algériennes accessibles depuis Montréal grâce à des vols avec escales en Europe.

Depuis Montréal, la compagnie canadienne permet désormais de rejoindre les aéroports d'Alger, Bejaïa, Constantine, Sétif, Tlemcen et Oran.

Cette expansion couvre une grande partie du territoire algérien, répondant ainsi aux besoins de la diaspora installée au Canada. Pour la saison estivale, Air Transat

propose plusieurs options de correspondance via des villes européennes. Les passagers à destination d'Alger pourront transiter par Marseille ou Bordeaux avec Volotea, ou encore par Barcelone avec Vueling.

Pour Bejaïa, Oran, Tlemcen et Constantine, les escales s'effectueront principalement à Marseille. Quant à Sétif, les voyageurs passeront par Lyon, toujours avec Volotea. Cette initiative complète les liaisons existantes entre les deux pays.

Actuellement, seules Air Algérie et Air Canada (à compter du 1er juin 2026)

offrent des vols directs entre Montréal et Alger. Les solutions avec correspondance restent donc indispensables pour desservir les autres villes algériennes, rarement accessibles en vol direct.

Ce n'est pas la première fois qu'Air Transat mise sur des vols avec escales pour relier le Canada à l'Algérie.

En 2023, la compagnie avait déjà lancé des liaisons vers Alger, Annaba et Bejaïa via la France, en collaboration avec ASL Airlines France. Les passagers transitaient alors par Paris ou Lyon avant d'atteindre

leur destination finale.

Avec cette nouvelle offre, Air Transat consolide sa position sur la route Canada-Algérie en multipliant les combinaisons de vols. Une flexibilité particulièrement appréciable en période estivale, où la demande atteint son pic.

Cette expansion reflète l'importance des échanges entre les deux pays et offre aux voyageurs davantage d'options pour organiser leurs déplacements, que ce soit pour des raisons familiales, professionnelles ou touristiques.

IMPORTATIONS DE PANNEAUX SOLAIRES

L'Algérie passe du boom au coup de frein

La baisse enregistrée depuis le début de 2026 ne signifie nullement un recul durable du développement solaire.

Les importations algériennes de panneaux solaires en provenance de Chine ont fortement reculé au premier semestre 2026. Elles se sont établies à 460 MW entre janvier et juin, contre 850 MW sur la même période en 2025, soit une baisse de 46 %, équivalent à 390 MW.

Selon les dernières données analysées par l'Unité de recherche sur l'énergie, basée à Washington, ce recul intervient après une année 2025 particulièrement dynamique, marquée par une forte hausse des importations algériennes de panneaux solaires chinois.

En 2025, l'Algérie avait importé 2,1 GW de panneaux solaires chinois, soit près de six fois plus que les 350 MW enregistrés en 2024.

Le ralentissement s'est particulièrement accentué au deuxième trimestre 2026. Les importations ont chuté de 60 % sur un an, pour atteindre seulement 160 MW, contre 400 MW au deuxième trimestre 2025.

La comparaison avec le premier trimestre confirme également cette tendance. Entre avril et juin, les importations ont diminué de 47 % par rapport aux 300 MW enregistrés entre janvier et mars.

Cette évolution traduit un ralentissement marqué du rythme



me des expéditions de panneaux solaires vers l'Algérie au cours du printemps et du début de l'été.

MARS, SEUL MOIS EN FORTE PROGRESSION

L'évolution mensuelle fait apparaître une situation contrastée au cours du premier semestre.

Les importations se sont établies à 110 MW en janvier, 40 MW

en février, 150 MW en mars, 40 MW en avril, 40 MW en mai et 80 MW en juin.

Avec 150 MW, mars a enregistré le niveau d'importation le plus élevé du semestre. Il s'agit également du seul mois à avoir enregistré une forte progression sur un an, avec une hausse de 150 %, contre 60 MW en mars 2025.

À l'inverse, avril a connu la

plus forte baisse en pourcentage. Les importations ont chuté de 75 %, passant de 160 MW en avril 2025 à seulement 40 MW un an plus tard.

Le mois de mai a également enregistré un recul particulièrement marqué, de 73 %.

En janvier, malgré une baisse de 71 % sur un an, le recul a été le plus important en valeur absolue, avec 270 MW de moins qu'au même mois de 2025.

UNE FORTE PROGRESSION DES IMPORTATIONS EN 2025

Le ralentissement observé au premier semestre 2026 intervient après une année 2025 exceptionnelle pour les importations algériennes de panneaux solaires chinois.

Celles-ci avaient atteint 2,1 GW, contre seulement 350 MW en 2024. Cette forte progression avait coïncidé avec le lancement des travaux de construction de plusieurs centrales solaires en Algérie.

La baisse enregistrée depuis le début de 2026 ne signifie donc pas nécessairement un recul durable du développement solaire dans le pays. Elle pourrait également refléter un changement dans le calendrier des projets et dans le rythme des livraisons destinées aux nouvelles installations.

Sur le long terme, l'Algérie

affiche des ambitions importantes dans le domaine des énergies renouvelables. Le pays vise une capacité installée de 15 000 MW à l'horizon 2035, avec une place croissante accordée à l'énergie solaire.

À la fin de 2025, les capacités renouvelables installées en Algérie s'élevaient toutefois à 619 MW. La mise en service des nouvelles centrales solaires devrait permettre d'accélérer sensiblement cette progression au cours des prochaines années.

TRANSFORMER LES IMPORTATIONS EN CAPACITÉS DE PRODUCTION

Pour l'Algérie, l'enjeu des prochaines années ne réside donc pas uniquement dans l'importation de panneaux photovoltaïques, mais surtout dans leur transformation en capacités de production effectivement installées et raccordées au réseau électrique national.

Après le bond spectaculaire des importations en 2025, le recul observé au premier semestre 2026 constitue un signal à surveiller. L'évolution des importations au second semestre permettra de déterminer s'il s'agit d'un simple ralentissement temporaire ou du début d'une nouvelle phase dans le déploiement du solaire en Algérie.

IMPLANTATION DE MAX GROUP EN ALGÉRIE

Vers un nouvel investissement industriel bangladais

L'Algérie a invité le groupe bangladais Max Group à étudier la création d'une société et d'une unité de production sur son territoire, dans le cadre d'une volonté de renforcer les investissements industriels étrangers.

La proposition a été formulée par l'ambassadeur d'Algérie au Bangladesh, Abdelwahab Saïdani, lors d'une visite des installations industrielles du groupe. Il s'est notamment rendu dans les unités d'AFA Steel Industries, spécialisée dans les ressorts automobiles, de Max Industries, active dans les produits en acier inoxydable, ainsi que de Maxcrete, spécialisée dans les matériaux de construction et le béton cellulaire autoclavé.

L'Algérie s'est déclarée prête à faciliter l'accès au foncier, aux infrastructures, à l'énergie et aux matières premières, tout en permettant au futur investissement de bénéficier des dispositifs d'incitation prévus par la législation algérienne.

Selon l'ambassadeur, l'Algérie dispose d'avantages compétitifs en matière de fer et d'acier, de gaz naturel et de produits pétroliers, tandis que le Bangladesh pourrait renforcer ses exportations de produits manufacturés vers le marché algérien.

Les discussions ont également porté sur la possibilité de produire des lubrifiants au Bangladesh à partir d'huiles de base importées d'Algérie, ainsi que sur le développement des exportations bangladaises de produits d'ingénierie, d'acier et de matériaux de construction.

UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE EN PLEINE EXPANSION

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large entre Alger et Dhaka. Les deux pays travaillent actuellement à la préparation de 22 projets d'accords, dont la majorité serait proche de la signature.

La coopération bilatérale s'est progressivement élargie à plusieurs secteurs,

notamment l'énergie, l'industrie, les infrastructures, l'agriculture, la pharmacie et la construction navale.

L'Algérie cherche parallèlement à attirer davantage d'investissements étrangers productifs et à développer ses capacités industrielles locales. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) joue à ce titre un rôle central dans l'accompagnement des investisseurs et l'accès au foncier économique.

De son côté, Max Group dispose d'un portefeuille diversifié couvrant notamment l'ingénierie, la métallurgie, l'énergie, la construction et les matériaux de construction. Le groupe cherche également à développer ses exportations vers de nouveaux marchés.

En 2024, sa filiale Maxcrete a notamment inauguré au Bangladesh une usine de béton cellulaire autoclavé avec un investissement initial d'environ 1,6 milliard de takas et une capacité visée de 1

000 m³ par jour.

AUCUN INVESTISSEMENT N'EST ENCORE DÉCIDÉ

Malgré les discussions engagées, aucun accord définitif n'a encore été annoncé concernant la création d'une usine de Max Group en Algérie. Le montant de l'investissement, le site d'implantation, la capacité de production et le calendrier du projet restent également à déterminer. La prochaine étape devrait être la visite en Algérie de la direction de Max Group, invitée officiellement par l'ambassadeur algérien. Cette visite permettra d'examiner les possibilités d'implantation, le foncier, le financement, les matières premières disponibles et les avantages susceptibles d'être accordés au projet. Si les négociations aboutissent, l'implantation de Max Group pourrait constituer une première concrétisation industrielle majeure du rapprochement économique entre l'Algérie et le Bangladesh.

DENRÉES ALIMENTAIRES

Les prix flambent

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont poursuivi leur progression en juillet, atteignant leur plus haut niveau depuis 2023, selon les dernières données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les marchés restent notamment sous la pression des condi-

tions météorologiques défavorables et des tensions géopolitiques. L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi à 131,1 points en juillet, contre 130,3 points en juin. Il enregistre ainsi une hausse de 0,6 % sur un mois et de 1 % sur un an. Plusieurs catégories de produits ont contribué à

cette progression. Les prix du sucre ont bondi de 5,6 %, tandis que ceux des céréales ont augmenté de 3,4 %. Les huiles végétales ont également enregistré une hausse de 2 %. Cette tendance a toutefois été partiellement atténuée par le recul des prix de la viande et des produits laitiers. Pour la FAO, l'évolution des

marchés alimentaires reste étroitement liée aux conditions climatiques et au contexte géopolitique international. Les perturbations provoquées par les conflits, notamment en Iran et en Ukraine, ainsi que les effets du phénomène climatique El Niño, continuent de peser sur les coûts de production et les

rendements agricoles. Le chef économiste de la FAO met d'ailleurs en garde contre le risque d'une nouvelle vague d'inflation alimentaire. Les facteurs climatiques, énergétiques et géopolitiques continuent en effet d'exercer une pression importante sur les marchés mondiaux.

AFFAIRE DE L'ACCUSÉ AYANT RENSEIGNÉ UN DIPLOMATE FRANÇAIS

Le second pourvoi du procureur général accepté

La chambre criminelle de la Cour suprême a récemment accepté le pourvoi en cassation introduit par le procureur général dans l'affaire de Salah Bekka, ancien membre du comité de soutien à la candidature d'Ali Benflis à la présidentielle de 2019. La haute juridiction a estimé fondés les vices de forme soulevés dans le dossier.

Par Redouane Hannachi

Dans son mémoire, le procureur général a considéré que le verdict rendu en faveur de l'accusé était particulièrement clément au regard de la gravité des charges initialement retenues par le juge d'instruction. Celles-ci portaient notamment sur des faits susceptibles de constituer une atteinte à la sécurité de l'État, à l'intégrité du territoire national ainsi que des actes d'espionnage au profit d'une puissance étrangère.

Le représentant du ministère public a notamment soutenu que le mis en cause avait effectivement transmis à un diplomate français des renseignements susceptibles de porter atteinte aux intérêts de l'Algérie. Il avait, dans ce cadre, requis une peine de dix années de réclusion criminelle.

PLUS DE 16 MOIS DE DÉTENTION AVANT L'ACQUITTEMENT

Pour rappel, Salah Bekka avait été poursuivi pour avoir communiqué des informations considérées comme relevant de l'intérêt national à un responsable français chargé du dossier de l'Afrique du Nord au ministère français des Affaires étrangères.

Ancien membre du comité de soutien à la campagne présidentielle d'Ali Benflis en 2019, il avait passé plus de 16 mois en



détention à la prison de Koléa, avant d'être acquitté par le tribunal criminel d'Alger.

Le mis en cause avait été poursuivi sur la base d'accusations particulièrement lourdes formulées par le juge d'instruction du tribunal de Bir Mourad Raïs, notamment pour transmission d'informations à un agent d'un État étranger dans le but présumé de porter atteinte aux intérêts de la diplomatie algérienne.

«LES INFORMATIONS ÉTAIENT DÉJÀ PUBLIQUES»

Devant le tribunal criminel, l'accusé avait catégoriquement rejeté toute volonté de nuire aux intérêts de l'Algérie. Il avait affirmé que les informations évoquées lors de sa conversation avec le diplomate français avaient déjà été rendues publiques par plusieurs médias algériens et étrangers. «En livrant ces informations, je n'avais pas l'intention de nuire à la diplomatie algérienne. J'ai donné des informations qui ont été publiées à travers la presse nationale et étrangère trois jours avant la conversation téléphonique avec le diplomate français »,

avait-il déclaré à la barre. Le tribunal s'était notamment appuyé, dans son jugement, sur des articles publiés par plusieurs quotidiens nationaux, dont El Watan, Liberté, El Khabar,

Le Soir d'Algérie et Le Jeune Indépendant, ainsi que par les journaux français Le Figaro et Le Monde. Ces articles portaient notamment sur les événements ayant secoué la wilaya de Bouira ainsi que sur des sondages relatifs aux trois candidats à l'élection présidentielle de 2019 : Abdelmadjid Tebboune, Azzedine Mihoubi et Ali Benflis.

TROIS RENCONTRES EN FRANCE

L'accusé avait également reconnu avoir rencontré le diplomate français à trois reprises en France, mais uniquement dans des lieux publics. Il avait précisé ne l'avoir jamais reçu dans une institution officielle française. Interrogé sur une éventuelle demande de service au diplomate, il avait expliqué avoir sollicité son intervention pour le transfert de 11 000 euros d'un

compte bancaire à un autre. «Mes tentatives sont restées vaines. Il n'a pas pu transférer cette somme du compte d'Ali Benflis au compte de son neveu», avait-il précisé. Selon ses déclarations, les échanges avec le diplomate avaient essentiellement porté sur la campagne électorale de 2019 et sur la perception du scrutin au sein de la communauté algérienne établie en France. Concernant le classement des candidats qu'il aurait communiqué à son interlocuteur français, il avait expliqué qu'il s'agissait de son appréciation personnelle de la situation politique à l'époque. Il avait notamment évoqué Azzedine Mihoubi, candidat du RND, comme pouvant remporter la bataille électorale, tout en estimant que son choix de se présenter sous les couleurs de ce parti pouvait lui être défavorable. «Je porte l'Algérie dans mon cœur. Mes parents ont lutté pour que l'Algérie reste debout. Je ne peux pas nuire à l'image de mon pays», avait-il déclaré devant les juges.

LA DÉFENSE RÉCLAME L'ACQUITTEMENT

Les avocats de Salah Bekka avaient, pour leur part, contesté l'existence d'une quelconque transmission d'informations confidentielles au diplomate français. Ils avaient fait valoir que les renseignements évoqués au cours de la conversation téléphonique avaient été publiés dans la presse plusieurs jours auparavant et ne pouvaient donc, selon eux, être considérés comme des informations secrètes. La défense avait demandé l'acquittement pur et simple de son client, estimant que celui-ci avait été injustement placé en détention sur la base d'accusations particulièrement graves. Avec l'acceptation du pourvoi du procureur général par la Cour suprême, Salah Bekka devra comparaître de nouveau devant le tribunal criminel d'Alger, lors d'une prochaine session criminelle. L'affaire sera examinée par une nouvelle composition juridictionnelle.

R. H.

MALVERSATIONS À ADRAR

Le pourvoi du parquet contre un ex-député accepté

Nouveau rebondissement dans l'affaire de l'ex-député de la wilaya d'Adrar, El Hamel Ali, actuellement en fuite à l'étranger. La chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême a accepté le pourvoi introduit par le procureur contre la décision rendue par la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger. Le parquet avait contesté le dispositif prononcé à l'encontre des différents prévenus poursuivis dans cette vaste affaire de malversations, estimant que les peines prononcées ne correspondaient pas à la gravité des faits reprochés. L'ancien député avait été reconnu coupable de plusieurs chefs d'accusation retenus à son encontre par le juge d'instruction du pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'Hamed, notamment trafic d'influence, abus d'autorité et utilisation de sa fonction à des fins personnelles. En appel, il avait été condamné à cinq ans de prison ferme, assortis d'une amende de trois millions de dinars. Les magistrats avaient également ordonné la confiscation de ses biens mobiliers et immobiliers ainsi que la saisie de ses comptes bancaires, en dinars et en devises.

LE PARQUET AVAIT REQUIS 20 ANS DE PRISON

Lors du procès en appel, le procureur général près la cour d'appel d'Alger avait

requis une peine particulièrement lourde contre l'ex-député, soit 20 ans de réclusion criminelle, assortie d'une amende d'un million de dinars. À l'encontre des trois walis qui se sont succédé à la tête de la wilaya d'Adrar et poursuivis dans le même dossier, le parquet avait requis dix ans de prison ferme pour chacun, assortis d'une amende de 100 000 dinars ainsi que la saisie de leurs biens. Des peines allant de trois à quatre ans de prison ferme avaient également été requises contre plusieurs responsables locaux, notamment les directeurs chargés de l'industrie, de l'investissement et de la conservation foncière au niveau de la wilaya d'Adrar. Des amendes de 100 000 dinars avaient également été requises à leur encontre.

NEUF IMMEUBLES AU CŒUR DU DOSSIER

Selon l'ordonnance de renvoi, l'ex-député est notamment poursuivi pour le détournement et la vente de neuf immeubles situés au centre de la wilaya d'Adrar. Les trois anciens walis sont, pour leur part, poursuivis pour abus d'autorité, trafic d'influence et octroi d'avantages indus au profit de l'ex-élu. Ce dernier, qui aurait quitté le territoire national et se serait réfugié à Londres selon des informations rapportées au cours de la procédure, est également



poursuivi pour blanchiment d'argent. Il lui est notamment reproché d'avoir transféré ou attribué les biens immobiliers concernés à certains membres de sa famille afin d'échapper aux mesures de saisie.

TROIS ENTREPRISES ÉTRANGÈRES POURSUIVIES

Le dossier concerne également trois sociétés étrangères, dont deux entreprises chinoises et une société espagnole, spécialisées notamment dans la réalisation de projets liés au secteur du gaz. Ces entreprises sont poursuivies pour des faits liés au non-respect de la réglementation relative aux marchés publics. La société chinoise CHEC figure notamment parmi les entreprises concernées par la procédure. Au cours de l'instruction et du procès, les anciens walis appelés à la barre ont rejeté les accusations portées contre eux. Ils ont notamment nié

avoir accordé des avantages injustifiés à l'ex-député dans le domaine du foncier.

UN PRÉJUDICE ÉVALUÉ À PLUS DE 500 MILLIARDS DE DINARS

Le notaire Belhadj Ahmed, poursuivi notamment pour l'authentification d'actes considérés comme irréguliers, a été condamné à un an de prison avec sursis. De son côté, le représentant du Trésor public a réclamé une indemnisation de plus de 500 milliards de dinars, correspondant, selon les estimations avancées dans le dossier, aux préjudices matériels subis par l'État. Les avocats de la défense avaient demandé l'annulation des procédures, soutenant notamment que l'action publique aurait été engagée après l'expiration des délais légaux.

UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL

L'ex-député fait par ailleurs l'objet d'un mandat d'arrêt international, émis à son encontre par le juge d'instruction du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed. L'acceptation du pourvoi du parquet par la Cour suprême ouvre désormais la voie à un nouvel examen de cette affaire, qui implique plusieurs responsables locaux, des opérateurs économiques et des sociétés étrangères.

R. H.

FORUM SOCIAL MONDIAL À COTONOU

La jeunesse algérienne en force

Forte d'une participation active, la jeunesse algérienne investit le Forum social mondial de Cotonou pour promouvoir l'expérience nationale et renforcer les liens avec la jeunesse africaine.

La jeunesse algérienne occupe une place de choix au sein de la délégation participant à la 17^e édition du Forum social mondial, qui se tient à Cotonou, au Bénin. À travers les différentes activités et rencontres organisées dans le cadre de cette manifestation, les jeunes Algériens mettent en avant l'expérience de leur pays en matière d'implication de la jeunesse dans la vie publique et le développement national.

Composée de jeunes issus de différentes composantes de la société civile, la délégation algérienne entend faire de cette participation un espace d'échange, de dialogue et de partage d'expériences avec leurs homologues africains et internationaux.

Le chef de la délégation algérienne, Ali Sahel, a souligné que la présence de l'Algérie au Forum « n'est pas symbolique, mais effective », précisant que les jeunes Algériens prennent part aux débats et multiplient les rencontres avec les représentants de plusieurs pays afin d'échanger sur les expériences et les initiatives en matière de développement.

Selon lui, l'Algérie s'inscrit dans une nouvelle approche fondée sur une implication accrue des jeunes et sur la création d'opportunités leur permettant de contribuer pleinement au développement national.

Cette dynamique se traduit notamment, a-t-il relevé, par une présence croissante des jeunes au sein des assemblées élues,



des administrations et des différentes institutions. Le responsable a également mis en avant l'expérience algérienne en matière de « rajeunissement des compétences » au sein des institutions et des assemblées élues, ainsi que l'attention accordée aux start-up. Une expérience qui, selon lui, « peut constituer un espace d'échange d'expertises avec la jeunesse africaine ».

Au-delà de la représentation de la jeu-

nesse algérienne, la participation au Forum vise également à contribuer à l'autonomisation des jeunes Africains, notamment à travers la formation, la participation citoyenne et la création de conditions favorables à leur insertion et à leur contribution au développement de leurs sociétés.

Dans cette optique, Ali Sahel a appelé à renforcer les investissements en faveur de la jeunesse et à mettre en place un environ-

nement propice à sa formation et à son autonomisation.

UN ESPACE D'ÉCHANGE POUR LA JEUNESSE

Pour sa part, le président de l'association « Mafati El Tanmiya » (Clés du développement), Adel Bouzgarine, a estimé que la participation des jeunes Algériens au Forum constituait une opportunité pour établir des contacts avec leurs homologues de différents pays et partager les expériences et les initiatives dans plusieurs domaines, notamment économique, social, culturel et environnemental.

Cette participation devrait également contribuer à renforcer les liens entre les jeunes Algériens et leurs homologues à travers le monde, tout en favorisant le partage d'expériences et la mise en réseau des initiatives.

Par ailleurs, une « Journée de l'Algérie » est prévue dans le cadre du Forum social mondial. Elle permettra de mettre en lumière la culture algérienne et de présenter la contribution de l'Algérie aux échanges consacrés aux questions liées à la jeunesse, au développement et à la solidarité entre les peuples.

La présence algérienne à Cotonou traduit ainsi la volonté de renforcer les échanges avec la jeunesse africaine et de faire de la coopération entre jeunes un levier de dialogue, de partage d'expériences et de développement.

OBSERVATION DE L'ÉCLIPSE SOLAIRE Rendez-vous mercredi à Alger

La Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger organisera, mercredi prochain, en partenariat avec le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), un grand événement scientifique consacré à l'observation de l'éclipse solaire partielle à travers plusieurs espaces dédiés, indique

vendredi un communiqué du ministère de la Jeunesse.

Cette initiative, organisée avec le concours de plusieurs associations scientifiques et de jeunesse, « vise à ancrer la culture scientifique et à encourager les jeunes à s'intéresser à l'astronomie ». Le public pourra suivre ce phénomène astronomique à partir de 18h30 dans

plusieurs espaces d'observation aménagés au niveau du Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj, de l'Ecopark d'Oued Smar, de la place de la commune de Souidania, du Parc Carrière de Tamentfoust et du Champ de tir de Zéralda, où « les conditions appropriées seront réunies pour permettre d'observer l'événement dans un cadre scientifique

et pédagogique », précise le communiqué.

À cette occasion, le ministère de la Jeunesse invite l'ensemble des citoyens, notamment les jeunes et les familles, à participer à cet événement scientifique, qui permettra de « découvrir l'un des phénomènes astronomiques les plus attendus », tout en suscitant l'intérêt pour

les sciences, la recherche et l'exploration.

À cet égard, le comité d'organisation tient à rappeler l'importance du respect des règles de sécurité et de ne jamais regarder directement le Soleil sans utiliser des moyens de protection sûrs, spécialement conçus pour l'observation de l'éclipse.

TIARET

Six morts dans une collision

Six personnes sont décédées dans un accident de la circulation survenu jeudi après-midi dans la commune de Chehaima, dans la wilaya de Tiaret, a indiqué la Protection civile dans un communiqué.

« La Protection civile est intervenue jeudi à 15h24, à la suite d'une collision entre un véhicule léger et un camion au niveau du chemin de wilaya n° 2, dans la commune de Chehaima, daïra d'Aïn Deheb (wilaya de Tiaret) », précise la même source, relevant que « le bilan provisoire est de six morts ».

À cet effet, la Protection civile a mobilisé quatre ambulances et un camion de secours, ajoute le communiqué, précisant que « l'opération est toujours en cours ».

KHENCHELA

Deux nouvelles victimes des bassins d'eau

Les agents de la Protection civile de la wilaya de Khenchela ont repêché, vendredi, les corps de deux enfants morts noyés dans un bassin d'eau situé dans la commune de R'mila.

Selon un communiqué de la Protection civile, les deux victimes, âgées de 15 et 16 ans, ont

été retrouvées sans vie, flottant à la surface de l'eau, dans un bassin situé dans la zone du douar Ali Benaïssa.

Les dépouilles ont été transférées vers la morgue de l'hôpital Yahia Abdelmadjid de Kaïs, tandis que les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une

enquête afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame. Cet accident survient seulement quatre jours après un drame similaire dans la wilaya de Sétif, où quatre enfants avaient perdu la vie par noyade dans un bassin d'eau. Ces nouveaux décès rappellent une nouvelle fois les

dangers liés à la baignade dans les plans d'eau non surveillés. La Protection civile renouvelle ainsi ses appels à éviter les bassins, les barrages et les retenues d'eau artificielles, tout en recommandant une surveillance accrue des enfants afin de préserver leur sécurité.

UNE AUTRE VAGUE DE CHALEUR ARRIVE

Températures caniculaires dans 15 wilayas

Plusieurs wilayas du pays connaîtront une forte vague de chaleur, selon les services météorologiques, dans un bulletin spécial de niveau 2 (orange), et ce, à partir d'aujourd'hui, samedi. Selon la même source, cette vague de chaleur touchera les wilayas de Chlef, Relizane et Aïn Defla, où les températures maximales oscillent entre 44 et 45 degrés Celsius, tandis que les températures minimales varient entre 28 et 30 degrés Celsius, et ce, à partir d'aujourd'hui jusqu'à lundi

prochain. La vague de chaleur concerne également les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, dimanche et lundi, avec des températures maximales comprises entre 40 et 42 degrés Celsius. Les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipaza, Mostaganem, Oran et Aïn Témouchent connaîtront, quant à elles, une forte vague de chaleur, avec des températures maximales variant entre 36 et 38 degrés Celsius, et ce, à partir de 9h00 jusqu'à aujourd'hui.



ETATS-UNIS

L'ancien avocat de Trump ministre de la Justice

En début de semaine, la commission judiciaire du Sénat avait déjà approuvé la nomination de Todd Blanche au poste de ministre de la Justice. La confirmation définitive s'est faite chier, à l'issue d'un vote très serré.

C'est désormais officiel. Le Sénat américain a approuvé samedi le choix de Todd Blanche, ancien avocat personnel de Donald Trump, pour formellement devenir le nouveau ministre de la Justice, lui qui occupait déjà l'intérim depuis avril. Cette validation du Sénat, par 50 voix contre 49, achève une procédure tortueuse pour le président américain, qui a vu une poignée de sénateurs de son camp républicain s'opposer à la prise de poste de Todd Blanche, avant un déblocage en début de semaine. L'opposition démocrate s'opposait en bloc à sa nomination, dénonçant l'utilisation par le gouvernement Trump du ministère de la Justice comme d'une arme politique contre ses opposants. Todd Blanche s'est dit « honoré » après la confirmation de sa nomination comme ministre de la Justice.

CONNU DU GRAND PUBLIC

Todd Blanche s'est fait connaître du grand public comme avocat personnel de Donald Trump dans trois affaires pénales qui visaient le milliardaire avant son retour à la Maison Blanche, et notamment celle portant sur des paiements dissimulés à une ex-actrice de films X, Stormy Daniels. L'affaire avait débouché au printemps 2024 sur sa condamnation au pénal, une première pour un ex-président américain. Une fois revenu à la Maison Blanche, Donald Trump



avait nommé Todd Blanche comme numéro deux du ministère, en compagnie d'autres de ses anciens conseils, notamment Pam Bondi comme ministre. Mais, au milieu d'une affaire Jeffrey Epstein très embarrassante pour l'exécutif américain, le président a renvoyé Pam Bondi début avril 2026, confiant immédiatement l'intérim à Todd Blanche, déjà en première ligne dans le dossier du financier et pédocriminel américain mort en prison. La confirmation de sa nomination par le Sénat, comme l'exige la Constitution, a depuis connu un parcours tortueux.

GARANTIES ÉCRITES

Deux sénateurs de la majorité républicaine, John Cornyn et Thom Tillis, exigeaient l'abandon définitif -ou au moins d'importantes restrictions- par le gouvernement Trump de deux initiatives largement contestées. L'une portait sur un fonds dit « anti-instrumentalisation » de la justice de près de 1,8 milliard de dollars, pour compenser financièrement des alliés de Donald Trump pour des poursuites engagées sous l'administration Biden, une « caisse noire » selon l'opposition démocrate. L'autre visait à offrir une immunité fiscale au président républicain et à ses proches.

Face à plusieurs décisions de justice, le gouvernement a déclaré abandonner le projet de fonds d'indemnisation, mais les deux sénateurs républicains réclamaient des garanties écrites qu'il ne serait pas ressuscité à l'avenir. C'est finalement ce qu'a fait dimanche Todd Blanche, satisfaisant les réserves des deux sénateurs. Mardi, la commission judiciaire du Sénat a donné son blanc-seing, ouvrant la voie au vote de l'ensemble des sénateurs.

«UN SEUL CLIENT»

La minorité démocrate a en revanche attaqué sans relâche Todd Blanche, décrit comme l'une des figures de proue de la campagne de représailles engagée par l'administration Trump contre les adversaires du président. Peu après son arrivée à la tête du ministère, en avril, la justice fédérale avait inculpé l'ex-directeur du FBI James Comey, cible désignée de la vindicte du président. Le sénateur démocrate Dick Durbin a accusé mardi Todd Blanche de « continuer d'opérer comme avocat personnel du président, utilisant le ministère de la Justice comme un cabinet ne servant qu'un seul client: le président. » Interrogé sur ses liens d'amitié avec Donald Trump lors de son audition devant la commission judiciaire du Sénat, Todd Blanche avait d'ailleurs fait un lapsus. « Je suis son avocat », avait-il déclaré, avant de se reprendre immédiatement pour conjuguer la phrase au passé: « J'étais son avocat. »

R. I/Agence

BANDE DE GHAZA

Le Hamas prêt à mettre en œuvre le plan de paix

Le mouvement palestinien Hamas a déclaré, hier, qu'il restait prêt à mettre en œuvre le plan de paix pour la bande de Gaza soutenu par les Etats-Unis, appelant à faire pression sur Israël, qui n'a pas accepté la dernière feuille de route. Celle-ci, récemment annoncée par le président des Etats-Unis, Donald Trump, porte sur la deuxième étape du plan et lie le désarmement du Hamas à un retrait progressif des troupes israéliennes du territoire palestinien. «Le Hamas et les autres factions ont confirmé aux médiateurs leur disposition (...) à passer à la deuxième phase, à condition qu'Israël donne son aval et commence à appliquer l'accord», a déclaré un responsable de l'organisation palestinienne à l'Agence France-Presse. Le Hamas «exhorte l'administration américaine à exercer des

pressions sur Israël pour l'obliger à respecter l'accord», a ajouté ce responsable sous couvert d'anonymat. Le président américain avait salué, la semaine dernière, l'acceptation par le Hamas de son désarmement dans le cadre du plan, parallèlement à un retrait progressif de l'entité sioniste de Gaza.

1 257 PALESTINIENS TUÉS DEPUIS OCTOBRE 2025

Face aux inquiétudes sionistes, le haut représentant du Conseil de la paix créé par Donald Trump pour Gaza, Nickolay Mladenov, avait assuré à Benjamin Netanyahu qu'Israël ne se retirerait qu'après un désarmement «complet» du Hamas. Mais cela n'a pas suffi et le premier ministre sioniste, en campagne pour sa réélection en

octobre et qui affronte une forte opposition à propos de l'accord, a affiché, mercredi, son refus du plan. L'armée sioniste a promis de continuer à viser le mouvement Hamas. Les opérations sionistes à Gaza, bien qu'elles se poursuivent, semblent avoir diminué en intensité ces derniers jours. Hier, l'hôpital Nasser de Khan Younès, dans le sud de l'enclave, a fait état de trois personnes blessées par des tirs sionistes. Depuis le cessez-le-feu d'octobre 2025, 1 257 Palestiniens ont été tués à Gaza, selon le ministère de la santé dans le territoire, qui relève de l'autorité du Hamas, et dont les chiffres sont jugés fiables par les Nations unies. L'armée sioniste a fait état de cinq morts dans ses rangs sur la même période, ainsi qu'un employé civil sous contrat.

MALGRÉ LE DÉPLOIEMENT DE L'ARMÉE

Nouvelle incursion sioniste en terre libanaise

Des troupes sionistes ont pénétré, dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 août, dans un village du sud du Liban récemment passé sous le contrôle de l'armée libanaise et y ont érigé un remblai de terre, ont affirmé, hier, un média d'Etat libanais et le maire de la localité. Un correspondant de l'Agence France-Presse (AFP) a vu ce remblai qui bloque une route, à l'entrée est de la localité de Zaoutar El-Gharbiyé. «Une force de l'armée d'occupation israélienne a avancé à Zaoutar El-Gharbiyé peu après minuit (...) et a érigé un nouveau rem-

blai de terre près de la place du village », a rapporté l'Agence nationale de l'information (NNA), média officiel libanais. Il s'agit d'une «violation» de l'accord, a dénoncé une source militaire libanaise auprès de l'AFP. L'armée sioniste n'a pas commenté les faits dans l'immédiat. L'armée libanaise s'était déployée en juillet dans cette première «zone pilote» dont les abords avaient été évacués par Israël, conformément à un accord-cadre signé fin juin entre le Liban et Israël, sous parrainage américain. Celui-ci prévoit le déploiement de l'ar-

mée libanaise et le retrait progressif israélien du sud du Liban, qu'il occupe en partie depuis que le Hezbollah iranien a rouvert les hostilités début mars, en soutien à Téhéran, visé par une offensive israélo-américaine. Le retrait est conditionné au désarmement du mouvement islamiste, qui s'y refuse et n'est pas partie aux discussions.

SEPTIÈME SESSION DE NÉGOCIATIONS À ROME

Une cinquantaine de familles sont revenues à Zaoutar El-Gharbiyé depuis fin

juillet, a fait savoir le maire, Abed Ezzeddine, à l'AFP, ajoutant qu'elles avaient été «surprises» de découvrir le remblai de terre samedi matin. Le Liban et l'entité sioniste ont achevé, jeudi, leur septième session de négociations à Rome. La délégation de Beyrouth n'a pas obtenu gain de cause pour ses deux principales demandes : un véritable cessez-le-feu dans le sud du Liban, où l'armée israélienne poursuit des frappes, et des avancées sur le retrait de l'entité sioniste de la zone qu'il occupe dans cette partie du pays.

FRONTIÈRE ENTRE LA BULGARIE ET LA ROUMANIE

Un drone explose près d'un gazoduc

Un drone transportant «une quantité importante d'explosifs» est entré en Bulgarie hier matin et a explosé près de la frontière avec la Roumanie et d'un gazoduc transbalkanique, avant de tomber dans un champ sans faire de victime, a annoncé le Premier ministre bulgare Roumen Radev. «Le drone a explosé à proximité immédiate du poste-frontière avec la Roumanie de Kardam», près de la mer Noire dans le nord-est du pays, «à 1 000 m » d'une station de compression du gazoduc transbalkanique qui relie la Turquie à l'Ukraine, a déclaré Roumen Radev dans une vidéo diffusée par le gouvernement sur les réseaux sociaux. «Il n'y a pas de victime», a-t-il ajouté, s'exprimant après une réunion extraordinaire du conseil de sécurité de son cabinet. «Le bruit de ce drone a été enregistré par la police des frontières en Roumanie», puis «une forte explosion avec une fumée noire» a été remarquée par une patrouille de la police des frontières bulgare, a ajouté le Premier ministre bulgare. Selon lui, «une chose est sûre : le drone transportait une quantité importante d'explosifs, étant donné qu'il a été entendu à distance et qu'il a produit une telle fumée noire». Le drone «est tombé dans un champ de tournesols, et j'espère que nous découvrirons bientôt de quel type il s'agit», a encore dit Roumen Radev, assurant qu'il ne s'agissait pas d'un «drone de loisir» mais d'un «drone plus grand». Selon lui, ce drone n'a été détecté par aucun des deux pays voisins. «Comme vous le savez, l'identification et la neutralisation de ces drones représentent un défi majeur», a-t-il ajouté. Les incidents impliquant des drones se sont multipliés ces derniers mois dans les pays d'Europe de l'Est membres de l'Otan et soutiens de l'Ukraine face à la Russie.

●PREMIERE LEAGUE LIVERPOOL PRÉSENTE SA PREMIÈRE OFFRE À BARCOLA



La première offre officielle de Liverpool envoyée au Paris Saint-Germain pour Bradley Barcola devrait avoisiner les 115 millions d'euros d'après L'Équipe. Si RMC Sport a affirmé que les Parisiens demanderaient 170 millions d'euros pour lâcher leur joyau de 23 ans, Nasser al-Khelaïfi pourrait se satisfaire d'une somme légèrement inférieure à celle annoncée.

Jugé intransférable dans un premier temps, le double champion d'Europe a vu sa situation évoluer. Depuis trois ans, dans la capitale, lorsque l'investissement d'un joueur dans le projet est jugé trop faible, il est invité à trouver un autre projet. L'aïlier ayant annoncé son envie de départ, ses dirigeants sont à présent ouverts à une vente. Mais pas à n'importe quel prix.

●SUPERCOUPE D'ESPAGNE MIAMI EN POLE, LE QATAR ET ISTANBUL EN EMBUSCADE



La Supercoupe d'Espagne 2027 pourrait quitter l'Arabie saoudite, en raison de sa concomitance avec la Coupe d'Asie. Selon le quotidien espagnol AS, Miami est actuellement la principale candidate pour accueillir la 43^e édition, devant Istanbul et le Qatar.

La commission déléguée de la Fédération espagnole doit se prononcer jeudi prochain sur le lieu de la compétition, prévue en février. Les quatre clubs engagés — le FC Barcelone, le Real Madrid, la Real Sociedad et l'Atlético de Madrid — ont été informés du processus. Organisée à l'étranger depuis 2018, hormis l'édition 2021 disputée au Maroc, la Supercoupe d'Espagne est depuis plusieurs années accueillie en Arabie saoudite. Miami avait déjà été envisagée pour la version féminine du tournoi. Les demi-finales opposeront la Real Sociedad au Real Madrid et le FC Barcelone à l'Atlético de Madrid.

GIANNI INFANTINO FRAGILISÉ Vives tensions entre l'UEFA et la FIFA

Déjà affaibli par l'affaire liée au projet de société commerciale auquel la FIFA a finalement renoncé, le président de l'instance footballistique voit une affaire remontant à l'époque où il était secrétaire général de l'UEFA refaire surface.

L'UEFA maintient la pression sur Gianni Infantino, malgré les excuses publiques de la FIFA après l'abandon du projet controversé de vente de parts de la Coupe du monde à des investisseurs privés. Le président de l'instance mondiale apparaît de plus en plus isolé, alors que les tensions avec l'Europe s'intensifient.

Gianni Infantino est-il allé trop loin ? Depuis plusieurs années, le président de la FIFA multiplie les prises de position controversées et les rapprochements politiques qui suscitent la polémique. Sa proximité avec Donald Trump avait déjà fait couler beaucoup d'encre. Mais le projet secret de commercialisation de parts de la Coupe du monde pourrait constituer une ligne rouge.

Selon plusieurs révélations de presse, notamment du Times, Infantino aurait travaillé à un projet visant à céder une partie des revenus ou des droits liés à la Coupe du monde à des investisseurs privés. Certains intérêts proches du clan du président américain auraient notamment été concernés. Révélé au grand jour, le projet a provoqué une véritable onde de choc et renforcé l'impression d'un président de la FIFA évoluant avec de moins en moins de contre-pouvoirs.

Face à cette situation, l'UEFA a décidé de durcir le ton. En conflit récurrent avec la FIFA, l'instance européenne semble déterminée à profiter de cette nouvelle crise pour remettre en cause l'influence grandissante de son président. Elle n'aurait notamment pas digéré les liens entre la FIFA, la banque américaine JP Morgan et le projet controversé de Super League. Selon The Guardian et L'Équipe, ces mêmes acteurs seraient également associés aux réflexions autour de la vente de parts de la Coupe du monde.

L'UEFA BRANDIT LA MENACE DU BOYCOTT

La réaction européenne aurait été particulièrement ferme. Sous l'impulsion d'Aleksander Čeferin, l'UEFA et ses 55 fédérations membres auraient envisagé l'arme la plus radicale : le boycott de la Coupe du monde.

Concrètement, plusieurs fédérations européennes pourraient renoncer à participer au Mondial 2030 si le projet était maintenu. Une menace considérable pour la FIFA, alors que l'Europe représente l'un de ses principaux pôles sportifs et économiques. L'Espagne, championne du monde en titre dans le texte initial et candidate à l'organisation de la finale de 2030, serait évidemment au cœur de cette confrontation.

L'opposition ne se limiterait d'ailleurs pas à l'Europe. La CONCACAF et l'AFC auraient également exprimé de fortes réserves à l'égard du projet. La CAF, en revanche, resterait beaucoup plus proche de Gianni Infantino, sous l'impulsion de son président Patrice Motsepe.

LA FINALE DE 2030 AU CŒUR DES SOUPÇONS

Derrière cette bataille institutionnelle se cacherait également un enjeu politique majeur : l'attribution de la finale de la Coupe du monde 2030.

Selon des informations rapportées par



le Times, Gianni Infantino aurait proposé que la finale soit organisée au Maroc en échange d'un soutien politique à sa candidature pour conserver la présidence de la FIFA. Une accusation particulièrement sensible, alors que l'Espagne et le Maroc seraient en concurrence sur ce dossier.

Si ces informations étaient confirmées, elles constitueraient un nouveau point de friction entre la FIFA et l'UEFA. Malgré l'abandon du projet controversé et les excuses présentées publiquement par Infantino, la crise ne semble donc pas résolue.

LA GUERRE SE POURSUIT ÉGALEMENT AUTOUR DES CLUBS

Les tensions entre les deux instances ne concernent pas uniquement les sélections nationales. Aucun véritable accord ne serait non plus intervenu concernant la prochaine Coupe du monde des clubs, prévue en 2029.

Dans les coulisses, l'UEFA chercherait même un candidat capable de se présenter face à Gianni Infantino. Le nom de Nasser Al-Khelaïfi, président du Paris Saint-Germain et de l'ECA, aurait notamment été sondé.

Très apprécié par une partie des dirigeants européens, le dirigeant qatari aurait toutefois décliné l'hypothèse. À ce jour, aucun adversaire crédible ne semble donc vouloir se dresser officiellement face à Infantino, qui conserve le soutien de nombreuses fédérations à travers le monde. L'Argentine a d'ailleurs encore réaffirmé son appui au président de la FIFA cette semaine.

UN PRÉSIDENT DE PLUS EN PLUS ISOLÉ

Malgré un soutien officiel de la FIFA, réaffirmé dans un communiqué publié mercredi, Gianni Infantino apparaît néanmoins fragilisé.

Plusieurs personnalités importantes de l'instance auraient pris leurs distances avec lui, parmi lesquelles le Français Kevin Lamour, présenté comme son numéro trois, ainsi qu'Arsène Wenger, la Britannique Jill Ellis, directrice du football, et la Néo-Zélandaise Sarai Bareman, en charge du football féminin. Leur absence lors de la réunion de crise organisée au Maroc aurait particulièrement alimenté les interrogations.

Sur le terrain politique, le président de la FIFA aurait également perdu plusieurs soutiens de poids. Emmanuel Macron aurait apporté son soutien à Aleksander Čeferin après un échange avec le président de l'UEFA et aurait également orienté Philippe Diallo sur la position à adopter.

Au Canada, le Premier ministre Mark Cheney aurait lui aussi retiré sa confiance à

Infantino. Plusieurs fédérations réclameraient désormais ouvertement son départ, à l'image de la Norvège. En Amérique du Sud, la CONMEBOL est également sortie de son silence, exprimant sa « préoccupation face aux actions unilatérales répétées de la FIFA ».

LES JOUEURS ENTRENT À LEUR TOUR DANS LA BATAILLE

La contestation gagne enfin le monde du football professionnel. La FIFPRO, syndicat international des joueurs, a dénoncé la semaine dernière un « abus de pouvoir » de la part de Gianni Infantino.

L'ancien Ballon d'or Luís Figo a, lui aussi, appelé au départ du président de la FIFA. L'ancien international portugais a vivement critiqué le comportement d'Infantino, qu'il considère comme l'un des dirigeants les plus controversés qu'il ait côtoyés dans le football.

Pour l'heure, Gianni Infantino reste pourtant en place et conserve un réseau de soutiens considérable. Mais la multiplication des fronts ouverts, de l'UEFA aux fédérations nationales en passant par les joueurs et certaines personnalités de la FIFA, montre que son autorité n'est plus aussi incontestée.

La crise actuelle pourrait ainsi marquer un tournant dans le rapport de force entre la FIFA et l'UEFA. Et si Infantino a réussi, jusqu'ici, à survivre aux nombreuses tempêtes qui ont jalonné sa présidence, celle-ci pourrait bien être l'une des plus dangereuses.

●SUR FOND DE CRISE À CEUTA LE BARÇA ANNULE SON MATCH AMICAL À TANGER

Le FC Barcelone a annoncé l'annulation de son match amical prévu le 15 août à Tanger face à l'Ittihad Riadhi. « Compte tenu du contexte et des incertitudes actuelles, les conditions ne sont pas réunies », a indiqué le club de Joan Laporta.

Cette décision intervient alors que Ceuta, enclave espagnole située à 45 km de Tanger, est au cœur d'une crise migratoire ayant provoqué de fortes tensions entre Madrid et Rabat. Des milliers de migrants ont tenté de rejoindre l'enclave par la mer, faisant plusieurs dizaines de victimes, dont Faten Ben Amar El Azizi, joueuse du Maghreb Athlétique de Tétouan.

Le Barça retrouvera finalement la compétition le 19 août à domicile face à Al-Ahly, pour le Trophée Gamper, quatre jours avant le début de la Liga.

SUCCESSION DE VLADIMIR PETKOVIC

Félix Sánchez en pole position

L'Espagnol semble avoir pris une longueur d'avance, mais la décision finale n'a pas encore été prise

La succession de Vladimir Petkovic commence à se préciser. Quelques jours après l'annonce de la séparation entre la Fédération algérienne de football (FAF) et le technicien suisse, trois noms auraient été retenus pour prendre les commandes de la sélection algérienne. Selon les informations rapportées par Compétition, le collège technique national, réuni jeudi à Sidi Moussa, aurait arrêté une short-list composée de Rafael Benitez, Félix Sánchez et Tom Saintfiet. Parmi ces trois candidats, Félix Sánchez semble actuellement tenir la corde. L'ancien sélectionneur du Qatar présente un profil particulièrement apprécié par la FAF, notamment pour son expérience du football international et sa capacité à construire un projet sur le moyen terme.

L'Espagnol s'est d'abord distingué avec les équipes de jeunes du Qatar avant de prendre en charge la sélection A. Il connaît donc parfaitement les exigences du football international, la gestion d'un groupe de joueurs et les compétitions continentales.

Son approche axée sur la formation, l'organisation et la construction d'un projet cohérent pourrait jouer en sa faveur au moment du choix final.

BENITEZ, LE CANDIDAT AU CV LE PLUS PRESTIGIEUX

Rafael Benitez constitue l'autre grand nom de cette short-list. L'ancien entraîneur de Liverpool, du Real Madrid et de Chelsea possède une expérience considérable du très haut niveau. Son palmarès, sa connaissance des grandes compétitions euro-



peennes et son expérience dans la gestion de vestiaires composés de joueurs de renom représentent des arguments importants pour la FAF.

Son principal défi serait toutefois son adaptation au contexte du football africain. Un élément qui pourrait peser dans la décision finale.

SAINTFIET, LA SURPRISE

La présence de Tom Saintfiet apparaît comme la principale surprise. Le technicien belge, âgé de 53 ans, possède une longue

expérience du football africain.

Il a notamment dirigé la Namibie, le Zimbabwe, l'Éthiopie, le Malawi, le Togo, la Gambie et le Mali. C'est avec la Gambie qu'il s'est particulièrement illustré, en conduisant les Scorpions à une qualification historique pour la CAN 2021. Sa connaissance du football africain, des campagnes de qualification et des contraintes liées aux compétitions du continent constitue un atout certain. Son passage au Mali s'est toutefois terminé sur une note plus mitigée. Après l'élimination des Aigles en quarts de finale de la

dernière CAN face au Sénégal, Saintfiet a quitté son poste en avril dernier.

TROIS PROFILS POUR UN NOUVEAU CYCLE

La FAF se retrouve donc face à trois profils très différents. Benitez représente le prestige et l'expérience du très haut niveau, Sánchez incarne davantage la construction d'un projet à moyen terme, tandis que Saintfiet mise sur sa connaissance approfondie du football africain.

Le collège technique national aurait transmis ses recommandations à Walid Sadi. Le président de la FAF doit désormais trancher et désigner celui qui aura la responsabilité de relancer les Verts après le départ de Petkovic.

UN CHOIX QUI DEVRA ÊTRE RAPIDE

Le futur sélectionneur ne disposera pas de beaucoup de temps pour préparer sa prise de fonction. Les deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2027 sont programmées à la fin du mois de septembre, avec notamment deux rencontres face à la Zambie et au Burundi.

Le nouveau patron des Verts devra donc rapidement constituer son staff, établir sa première liste et préparer le groupe à ses méthodes.

Félix Sánchez, Rafael Benitez ou Tom Saintfiet : le choix semble désormais se jouer entre ces trois techniciens. La décision de Walid Sadi devrait permettre de mettre fin au suspense et d'ouvrir officiellement un nouveau chapitre pour l'équipe nationale algérienne.

CR BELOUZDAD

Boualia tout proche

Après une saison à l'Espérance de Tunis, Koceila Boualia devrait faire son retour en Algérie. Libéré à l'amiable par le club tunisien, l'ailier de 25 ans est désormais tout proche de rejoindre le CR Belouizdad. Le CRB, qui suivait le joueur depuis plusieurs semaines, aurait accéléré les négociations ces derniers jours. Cette saison, Boualia a disputé 39 matchs avec l'Espérance, pour 11 buts et 3 passes décisives.

MC ALGER

Nduwumwe, cinquième recrue

Le MC Alger a officialisé le prêt pour une saison de l'attaquant international burundais Mossi Nduwumwe (22 ans), en provenance de Singida Black Stars (Tanzanie). Meilleur buteur du championnat tanzanien 2025-2026 avec 17 buts en 22 matches, il devient la cinquième recrue estivale du champion d'Algérie, après Ben Ahmed Kohili, Mohamed Islam Abdelkader, Merouane Mehdaoui et Siriman Konaté. Après un stage de 13 jours en Autriche, le MCA met désormais le cap sur Doha, où il affrontera Al-Sadd SC le 15 août au stade Jassim Bin Hamad, dans le cadre du trophée des « Hommes libres ».

USM ALGER

Lamine N'diaye veut franchir un nouveau cap

Après une saison exceptionnelle marquée par un doublé en Coupe de la Confédération et en Coupe d'Algérie, Lamine N'diaye veut désormais confirmer et faire encore mieux avec l'USM Alger. Le technicien sénégalais mise sur une préparation exigeante, un effectif renforcé et l'apport du public usmiste pour relever les défis du nouvel exercice.

Arrivé sur le banc des Rouge et Noir en février dernier en remplacement d'Abdelhak Benchikha, l'ancien entraîneur du TP Mazembe a rapidement imposé sa méthode. En quelques mois, il a réussi à transformer l'équipe et à décrocher deux trophées, convainquant ainsi la direction de poursuivre l'aventure avec lui.

Dans un entretien accordé au département média de l'USMA, N'diaye est revenu sur cette période et a affiché ses ambitions. « On a

connu une fin de saison excitante et je pense que c'était tellement bien qu'on a envie de la répéter, voire de faire encore mieux », a-t-il déclaré.

Le technicien sait toutefois que la nouvelle saison sera différente et nécessitera beaucoup de travail. Plusieurs joueurs ont quitté le club alors que de nouvelles recrues ont rejoint le groupe. « Il y a du travail, on le savait. Des joueurs sont partis, d'autres sont arrivés et nous faisons tout pour les intégrer le mieux possible », a-t-il expliqué.

L'objectif est désormais de bâtir un groupe solide et compétitif sur tous les plans. « Nous travaillons sur les aspects technique, tactique, physique et mental. Surtout, nous voulons former un groupe fort », a insisté N'diaye.

Le Sénégalais s'est également montré satisfait de l'intégration des nouveaux joueurs, soulignant



l'accueil réservé par les différentes composantes du club. « Les joueurs, les dirigeants et le public sont très accueillants. Les nouveaux se sentent déjà très à l'aise », a-t-il ajouté.

Avec un calendrier chargé, l'USMA souhaite encore renforcer son effectif afin de disposer de solutions à tous les postes et de pou-

voir gérer au mieux l'enchaînement des rencontres.

Après le doublé de la saison passée, les Rouge et Noir veulent donc rester ambitieux. Lamine N'diaye entend s'appuyer sur le travail, la profondeur de l'effectif et la solidarité du groupe pour permettre à l'USMA de franchir un nouveau cap.

MONDIAUX U20

Dissa et Touahria en finale du 3.000 m steeple

Les Algériens Soheib Dissa et Zakaria Touahria se sont qualifiés pour la finale du 3.000 m steeple des Championnats du monde d'athlétisme U20, jeudi à Eugene (Oregon). Dissa a pris la 3e place de la première série en 8 min 48 sec 60, améliorant son record personnel. Touahria, 6e de la deuxième série en 8

min 53 sec 06, a décroché son billet au temps. Cette double qualification confirme la bonne dynamique du demi-fond algérien chez les jeunes. Les deux athlètes disputeront la finale aujourd'hui à partir de 22h05 (heure algérienne), avec l'ambition de jouer les premiers rôles face à l'élite mondiale de leur catégorie.

HANDBALL

Le calendrier 2026-2027 dévoilé

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a dévoilé le calendrier de la saison 2026-2027. L'Excellence A messieurs ouvrira la saison le 18 septembre 2026, suivie de la Supercoupe d'Algérie, messieurs et dames, le 2 octobre. Les autres compétitions débiteront progressivement entre le 9 et le 23 octobre. Les clubs d'Excellence A devront déposer leurs dossiers avant le 10 septembre, contre le 1er octobre pour l'Excellence B. La FAHB a également fixé les principales échéances de la Coupe d'Algérie et des compétitions de jeunes.

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1- Rivière du sud de la France - Pays américains.
2- Matière visqueuse et tenace qui sert à prendre les oiseaux - Faire ou effectuer. 3- Repose dans le sommeil - Espèce de graminacées. 4- Conjonction - Fît monter. 5- Palpe - Assistance. 6- Possessif - Vase. 7- Rassemblé - Possessif. 8- Métal espagnol - Filles du frère ou de la soeur. 9- Racontée - Possèdent. 10- Pronom possessif - Allé dehors.

VERTICALEMENT

1- Ville du sud de la France - Rois des animaux.
2- Orifice du larynx - Rayon. 3- Adjectif possessif anglais - Aube. 4- Courte distance - Symbole chimique du radon. 5- L'araignée peut en fabriquer - Article. 6- Petite prairie - Attachées. 7- Démonstratif - Change. 8- Relatif à la ville - Instrument à vent. 9- Joli - fou. 10- Espace sablé - Ville d'Italie.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Excellent Exellent Excellent Exccellent	Pithagorisme Pytagorisme Pythaguorisme Pythagorisme
Mitiliculture Mytiliculture Myttiliculture Métiliculture	Sémafore Sémaphore Samaphore Saimaphore

Les mots fléchés

MOBILISER SÛRE		SOUSTRAIT BÂTIMENTS DÉLABRÉS		GAMINS DE PARIS AUDITOIRE		TUBE FLUORES- CENT SA CAPITALE EST ABUJA		S'ÉPANCHE (SE)		APRÈS TU MAMELLE		TOUS ET PERSONNE
↳		↓		↓		↓		→		↓		↓
INTERROGE MOT D'ACCORD	→							↓			GRAVIRA UNE MONTAGNE	
↳			A TELLE DÉFINITION DÉMONS- TRATIF	→							↓	DÉPOUR- VUES D'INTELLI- GENCE
ENTAILLE ÉRODÉES	→		↓				DE CETTE FAÇON CRIQUE	→				↓
↳					ELLE SÉPARE LES CHEVEUX ARME DE D'ARTAGNAN	→	↓			DISQUE COMPACT ÉPOUX	→	
EN BOURGOGNE MOT DE LIAISON	→		COULEUR DU VISAGE FLEUVE D'ITALIE	→	↓				JOLI MOIS MARRANTE	→	↓	
↳		PÈRES VOYAGES EN MER	↓					CERCLE LUMINEUX DISPOSER	→	↓		
IMAGE PIEUSE DURILLON	→	↓				ÉTAT ARABE PAS UN AMATEUR	→	↓				
↳			PIED DE VIGNE IL CONQUIT LA GAULE	→	↓	ÔTE UNE VOYELLE OBTIENNENT	→					
MARIAGE PAS BARIOLÉE	→		↓		ÉRUCTA SUD	↓				MOT DE DIPLOME ISOLÉS	→	
↳				DÉSIGNER FUSILS OU ÉPÉES	→	↓				↓		PALNTÉES
TENTATIVE TELLE UNE COULEUR TROP VIVE	→			↓		SOU CIS EXISTANT	→					↓
↳						↓	GRANDE ÉCOLE DÉSERT DE DUNES	→			DONNA DE L'AIR	
MÉTAL BLANC-GRIS	MOINE SOLITAIRE TROUBLÉ	→				↓	VÉHICULE SUR RAILS PARTIE DE PARER	→			↓	
↳	↓		NÉGATION		STOPÉE MOT D'ALTER- NATIVE	→	↓					
TROMPERIE HABILITÉ À FEINDRE	→		↓		↓				LONGUE PÉRIODE	→		
↳				DO D'AVANT	→		COUPAS LA BARBE	→				

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Capitale d'un pays d'Europe

ACRE	EMIR	RAVITAILLER
AMIBE	EPICERIE	REFUGE
ANXIEUX	EXCELLENT	RENVOI
ASTICOT	FÉMINITÉ	RESTAURANT
AUTRE	FLÛTE	RIVAGE
BOISSON	GLU	ROMANTIQU
CALOMNIE	GRÊLE	E
CERVEAU	GROUPE	ROSÉE
CISEAUX	IVRAIE	ROUGIR
CLIENTÈLE	KOLÉA	SAHARA
CLOCHE	LAGHOUAT	SÉISME
CLUB	LÉGALE	SENIOR
COMBLE	LOGIS	SOLEIL
CONCIERGE	MONSTRE	SONNER
DÉFENSE	MOUSTIQUE	SORDIDE
DÉGRADANT	NARCISSE	STAR
DENRÉE	NATTE	TABAC
DISCIPLE	NOCE	TSARINE
DISCO	OLIVE	UNIE
DOIGT	ORDRE	URNE
DOUTE	OUISTITI	VIOLON
DUPERIE	OURLET	VOCATION
ELÈVE	PAPILLON	
EMINENCE	RÂTEAU	

C	E	N	R	U	A	E	V	R	E	C	T	N	A	D	A	R	G	E	D
O	B	L	N	O	U	D	O	I	L	V	A	N	E	E	L	C	R	L	O
N	L	I	E	A	M	S	U	U	O	T	O	N	E	A	I	E	R	R	U
C	E	I	E	V	E	A	B	P	T	L	R	C	G	L	N	A	D	E	T
I	E	T	V	E	E	U	V	E	E	E	O	H	A	N	L	R	R	M	E
E	A	G	R	E	O	L	E	T	E	R	O	N	O	T	E	E	O	V	E
R	K	I	A	C	S	D	B	N	I	U	I	S	E	D	I	N	C	C	I
G	M	O	S	V	I	E	O	M	A	Q	S	E	I	H	S	O	L	X	R
E	R	I	L	D	I	L	I	T	O	I	U	G	S	T	C	I	N	O	E
D	D	E	R	E	L	R	C	S	O	C	E	E	R	S	E	O	U	A	C
E	D	O	L	I	A	A	E	B	M	R	E	E	R	N	I	G	L	D	I
F	S	O	P	E	R	I	I	L	C	E	F	U	T	E	I	C	I	C	P
E	L	A	I	A	R	T	O	A	L	E	G	E	Q	R	F	S	R	C	E
N	P	U	H	G	I	L	L	V	M	I	L	A	X	I	C	U	I	A	C
S	C	A	T	T	O	I	I	N	E	A	U	P	I	T	S	G	S	N	
E	S	A	S	E	M	E	N	E	G	E	E	T	P	U	E	S	I	E	E
N	R	I	B	N	E	I	L	A	L	I	R	L	I	A	O	G	U	B	N
I	U	T	I	A	T	C	L	R	X	O	E	A	U	V	O	R	I	O	I
O	E	E	U	E	T	E	O	N	U	S	S	X	T	L	A	M	G	T	M
R	E	S	T	A	U	R	A	N	T	O	C	I	T	S	A	R	I	N	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT
ENROULER - EPPE - CENTENAIRE - D - VOTE - VENDEUSE - MA - LARGES - ON - APPUI - GENIAL - RENVOIS - TELES - PERIR - QUI - L - C - H - VEAU - FLANE - NURSE - REVERE - OS - SENSE - AGI - IRES - CAMIONS - ABEL - DIVINS - ET - LE - VIEIL - OSE - DELTA - USINE - L - LOUER - CUIRE - AGENTS - TELLES -

VERTICALEMENT
INCOMPREHENSIBLE - G - RETAPER - VU - REELLE - CONE - UNIVERSEL - TON - UT - LIVREUSES - VAUT - ELEVA - O - A - EN - DI - ES - ENERGIQUE - SCIEUR - FRANGE - U - PREAVIS - T - IDENTIFIE - MILICE - HERESIE - LEVAIN - NUL - PEU - ALLA - EGO - OEIL - ME - SOLE - NARINES - RE - EDEN - SCENE - STELES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- GALOP - ORGE. 2- ROI - IRREEL. 3- AUMALE - CLE. 4- ST - RAVIT - V. 5- ANTI - SUCE. 6- ETAU - ZAMA. 7- L - ISNIA - LE. 8- IST - TACHAT. 9- MERIEM - EIN. 10- AMES - AMUSA.

VERTICALEMENT
1- GRAS - ELIMA. 2- AOUTAT - SEM. 3- LIM - NAI-TRE. 4- O - ARTUS - IS. 5- PILAI - NTE. 6- REV - ZIAMA. 7- OR - ISAAC - M. 8- RECTUM - HEU. 9- GEL - CALAIS. 10- ELEVE - ETNA.

4x4

Gosier - Ronfleur
Vacillement - Lancette

BIFFE-TOUT : PLAFOND

Fatigue ou essoufflement Comment repérer un infarctus du myocarde

Douleur thoracique ou simple malaise, la crise cardiaque se cache parfois derrière des signes trompeurs, en France comme au Canada. Quels signaux doivent vraiment alerter avant d'appeler le 15 ou le 112 ?



Douleur dans la poitrine, essoufflement brutal, sueurs froides... Face à ces signes, chaque minute compte. Selon Santé publique Canada, environ la moitié des décès liés à une crise cardiaque surviennent dans les deux premières heures suivant l'apparition des symptômes. L'enjeu est donc de reconnaître rapidement un infarctus du myocarde et d'appeler les secours sans attendre. Comme le rappellent l'Assurance Maladie et les autorités sanitaires, une douleur thoracique qui dure plus de cinq minutes ou revient par vagues doit alerter. Certaines personnes, notamment les femmes, les personnes âgées ou les personnes atteintes de diabète, peuvent toutefois faire un infarctus avec des symptômes plus discrets, voire sans douleur thoracique marquée.

SYMPTÔMES TYPIQUES DE LA CRISE CARDIAQUE À REPÉRER TOUT DE SUITE

La crise cardiaque débute souvent par une douleur thoracique en étai, au centre ou à gauche de la poitrine, souvent décrite comme une pression ou un serrement qui persiste. Cette douleur peut irradier vers un ou deux bras, les épaules, le dos, le cou ou la mâchoire. Beaucoup ressentent aussi un essoufflement brutal, des nausées, des vomissements, des sueurs froides et un malaise avec vertiges. Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies précisent que cette gêne peut aussi aller et venir, ce qui pousse beaucoup de personnes à attendre. La douleur peut descendre vers l'estomac et ressembler à des brûlures, il peut y avoir des palpitations,

une forte anxiété ou l'impression d'une crise de panique. Quand ces signes surviennent au repos ou à l'effort léger, il faut les considérer comme une urgence. Infarctus du myocarde : symptômes atypiques chez les femmes, les seniors et les diabétiques

L'infarctus sans douleur est plus fréquent chez les femmes, les personnes âgées et les personnes atteintes de diabète. Les signes deviennent alors une fatigue inhabituelle pendant plusieurs jours, un essoufflement soudain, des étourdissements, un malaise ou une douleur dans un ou deux bras. Des douleurs diffuses dans le haut du dos, la nuque, la mâchoire ou le haut de l'abdomen, avec nausées ou vomissements, qui doivent faire suspecter une crise cardiaque.

CRISE CARDIAQUE : QUAND APPELER LES URGENCES ET COMMENT RÉAGIR EN ATTENDANT

Une douleur thoracique ou un malaise avec ces signes qui dure plus de cinq minutes impose d'appeler le 15 ou le 112, ou le 9-1-1 en Amérique du Nord, sans attendre que cela passe. L'American Heart Association rappelle que chaque minute gagnée limite les dégâts au muscle cardiaque. Le Texas Heart Institute conseille de ne pas conduire soi-même, mais d'appeler une ambulance. En cas de perte de connaissance ou d'arrêt cardiaque, il faut alerter, débiter un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe si disponible.

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA EN RDC

L'OMS appelle à organiser un essai clinique



Une épidémie d'Ebola sévit actuellement en République démocratique du Congo (RDC), avec déjà plus de 4 000 cas. A ce jour, il n'existe toujours pas de vaccin spécifique contre l'actuel variant Bundibugyo. En attendant, les experts de l'OMS ont recommandé, vendredi 7 août, d'évaluer dans un essai clinique le vaccin Ervebo, le seul homologué contre la maladie. Celui-ci a été développé contre la souche Zaïre du virus, mais certaines données préliminaires parues dans The Lancet (Nouvelle fenêtre) montrent qu'il offre tout de même une certaine protection contre le variant Bundibugyo chez les animaux. Par ailleurs, aucun problème de sécurité majeur n'a été observé. Le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a salué sur X(Nouvelle fenêtre) ces "bonnes nouvelles". Les modalités de l'essai clinique ne sont pas encore arrêtées. Selon les experts de l'OMS, les nombreuses données déjà disponibles, notamment sur la sécurité du vaccin Ervebo, permettent d'envisager une évaluation directement en phase 3, une étape généralement menée à grande échelle auprès de milliers de personnes.

Des candidats vaccins en cours de développement

Des doses d'Ervebo provenant du stock mondial de vaccins contre Ebola, créé et financé par l'Alliance du vaccin Gavi, devraient être mises à disposition pour soutenir les essais cliniques, a annoncé l'organisation. Produit par le laboratoire pharmaceutique américain Merck, on compte environ 500 000 doses, dont certaines sont conservées en permanence en RDC en raison de la fréquence des épidémies dans le pays, a détaillé Gavi. L'option privilégiée reste bien de trouver un vaccin spécifique au nouveau variant. Le Canada a autorisé le géant pharmaceutique américain Moderna à lancer des essais cliniques. Deux autres candidats sont également en développement : le "rVSV Bundibugyo", présenté par l'OMS comme "le plus prometteur", est développé par Hilleman Laboratories ; un autre de l'université d'Oxford, dont le premier volontaire a reçu une dose fin juillet. Des essais sont par ailleurs en cours pour évaluer plusieurs traitements. La RDC a déclaré le 15 mai, avec plusieurs semaines de retard, sa 17e épidémie d'Ebola, qui est déjà considérée comme la plus importante de son histoire. Au total, 1 850 décès ont été signalés par les autorités. Ebola, qui se transmet par contact avec les fluides corporels et provoque une fièvre hémorragique, a tué plus de 15 000 personnes en Afrique au cours des 50 dernières années.

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL

Hausse en Grèce, l'Italie reste la plus touchée

La Grèce et l'Italie figurent parmi les pays européens où l'activité du virus du Nil occidental est la plus forte cette saison. La circulation du virus du Nil occidental en Grèce est en hausse, selon l'Organisation nationale de santé publique (EODY). Au cours de la semaine écoulée, 23 nouveaux cas d'infection par le virus du Nil occidental contractés localement ont été signalés. Au total, depuis le début de la période de transmission et jusqu'au 5 août 2026, 65 cas locaux ont été recensés, dont 54 ont présenté des manifestations neurologiques graves (encéphalite, méningite et/ou paralysie flasque aiguë), tandis que 11 ont présenté des symptômes légers ou aucun symptôme au niveau du système nerveux central. À ce jour, six décès ont été enregistrés, tous chez des patients de plus de 65 ans présentant une atteinte sévère du système nerveux central. Selon l'EODY, l'infection circule largement "de manière silencieuse", car, d'après les données séroépi-



démiologiques, pour chaque cas présentant une atteinte du système nerveux central, on estime qu'il existe environ 140 personnes infectées qui, toutefois, ne présentent que des symptômes légers ou restent asymptomatiques. Cela signifie que les cas graves recensés ne représentent qu'une petite fraction de la circulation réelle du virus au sein de la population.

LA SITUATION EN EUROPE

La circulation du virus ne se limite pas à la Grèce. Selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), jusqu'au 29

juillet 2026, des cas humains ont été recensés en Italie, en Roumanie, en France, en Macédoine du Nord, en Espagne et en Allemagne, ce qui confirme que le virus circule largement en Europe pendant cette période estivale. Depuis le début de la période de transmission de 2026 et jusqu'au 29 juillet, 49 zones touchées par le virus du Nil occidental (WNV) ont été identifiées dans sept pays européens. Plus précisément, les zones concernées se trouvent en Italie (30), en Grèce (8), en Roumanie (4), en France (2), en Macédoine du Nord (2),

en Espagne (2) et en Allemagne (1). D'après les dernières données disponibles du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), l'Italie arrive en tête avec 94 cas humains confirmés, suivie de la Macédoine du Nord et de l'Espagne avec sept cas chacune, de la Roumanie avec cinq, de la France avec deux et de l'Allemagne avec un.

LES LIEUX DE DÉTECTION DES CAS EN GRÈCE

Les cas ont été enregistrés dans 25 municipalités des régions de l'Attique, de la Thessalie et de la Macédoine centrale, la plus forte concentration de cas étant observée en Attique, où l'EODY signale une circulation particulièrement intense du virus cette saison. Sur les 65 patients, 20 sont toujours hospitalisés (12 dans des services hospitaliers classiques et 8 en unités de soins intensifs), 38 ont pu rentrer chez eux, un patient n'a pas eu besoin d'être hospitalisé, tandis que six patients sont décédés.

NOUVELLES RÉVÉLATIONS DE L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE SUR L'ACCIDENT DE BOUMERDÈS

LES DESSOUS DU DRAME

Stupéfiants, vitesse de 121 km/h, surcharge et défaillance du frein moteur : l'enquête préliminaire sur l'accident du bus qui a fait 28 morts et 36 blessés met au jour une succession de graves infractions.



Les révélations sur le contenu du téléphone du chauffeur apportent un nouvel éclairage sur les circonstances du tragique accident d'autocar survenu le 31 juillet à Boumerdès. Lors d'une conférence de presse tenue hier, le procureur général près la cour de Boumerdès a dévoilé les principaux résultats de l'enquête préliminaire, faisant état de plusieurs éléments particulièrement lourds. L'exploitation du téléphone portable du chauffeur, qui contenait deux cartes SIM appartenant à deux opérateurs différents, a notamment permis de retrouver plusieurs enregistrements audio. L'un d'eux comporte des échanges faisant référence à des produits présentés comme des « comprimés de Saroukh », avec notamment les propos : « Il m'en faut quatre », suivis d'une discussion sur leur prix, fixé à 220. Ces éléments viennent s'ajouter aux résultats de l'analyse toxicologique pratiquée sur le chauffeur, Dib Ouassama, décédé sur les lieux de l'accident. L'autopsie réalisée à l'hôpital de Boumerdès, accompagnée d'un prélèvement biologique transmis à l'Institut national de criminalistique et de criminologie, a conclu que le chauffeur conduisait sous l'effet de substances stupéfiantes et de psychotropes de différentes catégories.

64 PASSAGERS POUR UN BUS DE 51 PLACES

L'enquête fait également apparaître une autre violation majeure : l'autocar transpor-

tailait 64 personnes, alors que sa capacité réglementaire était limitée à 51 passagers, chauffeur compris. Le véhicule était parti d'El Eulma vers 5 heures du matin pour une excursion touristique annoncée sur une page de réseaux sociaux baptisée « Ayoub Voyage ». Celle-ci donnait aux clients l'impression que les voyages étaient organisés par une agence touristique. Les réservations s'effectuaient par téléphone et le prix du voyage était fixé à 1 400 DA. Dès 3 heures du matin, le chauffeur devait effectuer plusieurs arrêts dans différents quartiers d'El Eulma afin de récupérer les passagers avant de prendre la route vers Boumerdès. Plus préoccupant encore, le chauffeur avait effectué, la veille, une autre excursion touristique à Jijel. Il n'était rentré à El Eulma qu'avant minuit, soit quelques heures seulement avant de reprendre le volant pour le voyage qui allait tourner au drame.

EXCÈS DE VITESSE

L'enquête technique a également établi que l'autocar abordait le virage à une vitesse estimée à 121,63 km/h, alors que la vitesse maximale autorisée sur cette portion était de 60 km/h. L'accident s'est produit sur la voie d'évitement à deux chaussées reliant la RN24, au niveau du lieu-dit El Karma, dans la commune de Boumerdès. La portion concernée présente une pente de 7%. Selon le procureur général, les constatations effectuées sur place n'ont révélé ni fissures, ni nid-de-poule, ni présence de sable, d'eau

ou d'huile susceptibles d'expliquer l'accident. La chaussée était équipée de barrières conformes aux normes et de panneaux signalant à la fois la limitation à 60 km/h et la présence d'une descente. Les conditions météorologiques et la visibilité étaient également bonnes. Autrement dit, les premières constatations écartent l'hypothèse d'une dégradation de la chaussée ou de mauvaises conditions météorologiques comme facteurs déterminants du drame.

LE FREIN MOTEUR NE FONCTIONNAIT QU'À 50%

L'expertise technique a, cependant, révélé une anomalie importante au niveau du système d'assistance au freinage moteur par ralentissement électromagnétique. Son efficacité ne dépassait pas 50%, alors que l'examen du système de freinage de service et de secours n'a révélé aucune défaillance antérieure à l'accident. Le système de direction ne présentait pas non plus de défaut préexistant. L'examen des six pneus n'a, par ailleurs, révélé aucune anomalie susceptible d'affecter la dynamique du véhicule. Le contrôle technique de l'autocar était encore valable jusqu'au 2 octobre 2029.

UNE SUCCESSION DE MANQUEMENTS

L'enquête dessine ainsi un enchaînement particulièrement préoccupant : un autocar surchargé, une vitesse deux fois supérieure à la normale, un chauffeur sous l'emprise de stupéfiants et de psychotropes, une efficacité réduite du système de freinage moteur et un temps de repos extrêmement court après un précédent voyage touristique. Le propriétaire de l'autocar, identifié comme Yousfi Abdelrazak, l'exploitait durant l'année scolaire dans le cadre du transport universitaire. En été, il le mettait à disposition, dans le cadre d'un contrat de vente, de l'agence « Berbère Tour » pour l'organisation de voyages touristiques. Le bilan humain de cette succession de facteurs est particulièrement lourd : 28 personnes ont perdu la vie et 36 autres ont été blessées. Parmi les blessés, 19 ont depuis quitté l'hôpital, tandis que 17 restent hospitalisés pour recevoir les soins nécessaires. Les résultats de cette enquête préliminaire mettent ainsi en évidence une série de comportements et de défaillances qui, pris ensemble, permettent de mieux comprendre comment une excursion touristique ordinaire a pu se transformer en l'un des accidents routiers les plus meurtriers de ces dernières années à Boumerdès.

R. N.

ENLEVÉ AU NIGER Un ressortissant allemand réceptionné par l'ANP



Le ressortissant allemand, Ulumaskan Sinan, enlevé au Niger par un groupe criminel armé, a été pris en charge vendredi 7 août par les services de la Sécurité de l'Armée, a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Les services de la sécurité de l'Armée ont procédé, vendredi 7 août 2026, à la réception du ressortissant allemand Ulumaskan Sinan, qui a été enlevé par un groupe criminel armé, alors qu'il se trouvait au Niger », précise le communiqué. Le ressortissant allemand, dont le MDN indique qu'il est actuellement « en bon état de santé », a été acheminé vers Alger à bord d'un vol spécial. Il a été transféré depuis la Base de déploiement secondaire d'In Guezzam, relevant de la 6e Région militaire, vers la Base militaire de Boufarik, dans la 1re Région militaire. Selon le ministère, le ressortissant allemand « sera remis aux autorités allemandes ultérieurement ». Dans ses premières déclarations, Ulumaskan Sinan est revenu sur les circonstances de son enlèvement ainsi que sur les conditions de sa détention par ses ravisseurs, qui s'est étendue sur « environ deux semaines ». Il a également exprimé « ses vifs remerciements aux autorités militaires algériennes pour l'accueil chaleureux et la prise en charge dont il a bénéficié », ainsi que « sa reconnaissance aux efforts des hautes autorités du pays, à leur tête Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, ayant permis d'assurer son retour, saint et sauf, à son pays », conclut le communiqué.

DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN DE BANLIEUE

Le trafic vers El Affroun et Zéralda perturbé

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, hier, dans un communiqué, une modification temporaire du trafic des trains de banlieue, suite au déraillement d'un train au niveau du tronçon reliant les gares de Gué de Constantine et d'El Harrach, et ce, jusqu'à la fin des opérations d'intervention et de réouverture de la ligne au trafic ferroviaire. Ainsi, la gare de Baba Ali sera temporairement le terminus des trains pour les lignes Alger-El Affroun et Agha-Zéralda, précise la société, ajoutant qu'elle informera les voyageurs de toute nouveauté concernant la reprise du trafic et le retour au programme normal. La société invite les voyageurs concernés à prendre en considération cette modification lors de la planification de leurs déplacements et à prendre les dispositions nécessaires, conformément à ce programme exceptionnel. Elle a également affirmé que ses équipes d'intervention et de maintenance poursuivent leur travail sur le terrain de manière constante, en prévision du retour du trafic ferroviaire à la normale dans les plus brefs délais, selon la même source.

LES PRÉVENUS EN DÉTENTION PROVISOIRE

Le juge d'instruction près le tribunal de Boumerdès a ordonné le placement en détention provisoire des trois prévenus dans l'affaire du renversement d'un autobus de transport de voyageurs, survenu le 31 juillet dernier dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué, hier, le procureur général près la cour de Boumerdès. Lors d'une conférence de presse

consacrée aux faits de ce tragique accident, le procureur général a précisé qu'après avoir entendu les prévenus par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné leur placement en détention provisoire pour les chefs d'inculpation de « participation à l'homicide involontaire de plusieurs personnes, commis à la suite d'un accident de la circulation

impliquant un véhicule de transport collectif de personnes, participation aux blessures involontaires de plusieurs personnes, causées à la suite d'un accident de la circulation impliquant un véhicule de transport collectif de personnes, et établissement intentionnel de décisions ou de certificats attestant de faits inexacts ».

APS